

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



United Nations
Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : République de Guinée

TITRE DU PROJET : Promotion de la participation des jeunes (hommes/femmes) à la consolidation de la paix dans des quartiers ciblés de l'axe Hamdallaye – Kagbelen.

NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :

Modalité de financement du PBF :

- IRF
 PRF

Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) :

- Fonds d'affectation spéciale national
 Fonds d'affectation spéciale régional

Nom du fonds d'affectation spéciale :

Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) :

- Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
- Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)

Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONG, OSC locale) :

- Présidence de la République (Ministre Directeur de Cabinet)
- Ministère de la sécurité et de la Protection Civile,
- Ministère de la jeunesse et des Sports
- Ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables
- Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
- Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme
- Ministère de l'information et de la communication
- Ministère de l'Enseignement Technique de la formation Professionnelle et de l'Emploi
- Convergence des jeunes leaders pour la Paix et le développement
- Talking Drum Studio Guinea
- Coordination de Défense des droits humains
- Club des Jeunes Filles Leaders de Guinée
- Club des Jeunes pour le Développement Durable
- Association trait d'union des Jeunes de Guinée
- Coalition nationale des associations pour la paix et le développement
- Collectif des habitants et usagers des quartiers riverains de la route le prince Hamdallaye - Kagbelen pour la paix et la solidarité
- ONG COGINTA

- Union des jeunes leaders de Guinée
- Conseil National des Jeunes de Guinée
- Conseil National des Femmes/Filles de Guinée

Durée du projet en mois^{1 2} : 36 mois, avec le début attendu pour Juillet 2024

Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet :

Axe Hamdallaye – Kagbelen (Commune de Ratoma et la préfecture de Dubréka), précisément dans les quartiers ci-après : Hamdallaye (Gnariwada), Koloma (Bambéto, Bomboly), Nassourlaye (Cosa), Wanindara, Sonfonia, Cimenterie, Bailobayah et Kagbelen.



Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :

- Initiative de promotion de l'égalité des sexes³
- Initiative de promotion des jeunes⁴
- Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)
- Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

UNICEF : \$ 866.700

PNUD : \$ 841.340

UNFPA : \$ 850.650

Total PBF : \$ 2.558.690

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la*

¹ La durée maximum des projets IRF est de 24 mois et PRF de 36 mois.

² Le commencement officiel du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux() entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

³ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

⁴ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :

PBF 1^{ère} tranche (_50%):	PBF 2^{ème} tranche (30%)	PBF 3^{ème} tranche* (_20%) :
UNICEF : \$ 433 350	UNICEF : \$ 260 010	UNICEF : \$ 173 340
PNUD : \$ 420 670	PNUD : \$ 252 402	PNUD : \$ 168 268
UNFPA : \$ 425 325	UNFPA : \$ 255 195	UNFPA : \$ 170 130
Total : \$ 1 279 345	Total : \$ 767 607	Total : \$ 511 738

Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extraits) :

Le projet va contribuer à la protection, à la résilience des jeunes (Hommes et Femmes) et à la réduction de leur instrumentalisation pour des fins politiques en favorisant d'une part leur participation aux instances de gouvernance locale et de promotion de la paix et de la sécurité pour une meilleure amélioration entre les jeunes et les autorités et d'autre part à l'accompagnement sociaux professionnels des jeunes locales dans les quartiers ciblés de la zone Hamdallaye – Kagbelen à Conakry.

Pour y parvenir, les axes suivants seront développés :

- Le soutien à la formation professionnelle, l'insertion socio-professionnelle et la création des activités génératrices de revenus durables pour rendre les jeunes résilients à l'instrumentalisation et la manipulation.
- L'appui à la mise en place d'un groupe stratégique d'action en faveur de l'axe pour assurer non seulement un plaidoyer de haut niveau mais aussi soutenir la mise en œuvre d'un plan de développement de la zone du projet y compris la réalisation par l'Etat des infrastructures sociales de base (écoles, structures sanitaires, aires de jeux, etc.) pour matérialiser l'engagement de l'Etat en vue de favoriser l'accès des jeunes et de toutes la population aux services sociaux de base permettant une éducation citoyenne des jeunes et un rétablissement d'un début de confiance entre les populations et l'administration ;
- Le Soutien à l'élaboration et la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des plans de développement locaux des communes ;
- Le renforcement de la participation des jeunes à la sécurité à travers les Forums Locaux sur la Sécurité et la Prévention de la Délinquance (FLSP) et les comités locaux de sécurité et de la prévention de la délinquance (CLSPD), ainsi que la police de proximité spécialisée dans l'établissement de la confiance entre les citoyens et la police et les forces de défense de sécurité (FDS). Le projet regroupera les représentants des forces de Défense et de la Sécurité, les autorités locales, les représentants des couches sociales (jeunes, femmes, leaders religieux etc ...) pour débattre et décider de la conduite à tenir pour la résolution des problèmes sécuritaires dans la zone couverte.
- L'établissement de la confiance entre les différents acteurs (les FDS, les jeunes hommes et femmes et les autorités locales) intervenant dans la zone du projet à travers :
 - La redynamisation des structures de veille (associations de la société civile qui veillent sur le bon fonctionnement du déroulement des actions publiques) et l'organisation des activités socio-culturelles ;
 - La création de synergie entre les jeunes leaders et les autres acteurs communautaires autour d'initiatives de consolidation de la paix ;
 - L'organisation des sessions d'échanges et de dialogues inclusifs orientées vers des questions de respect des droits de l'homme.

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

Le projet est le fruit d'un large dialogue et de nombreuses concertations avec les principaux acteurs clés notamment :

- la Présidence de la République, le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile ; le Ministère de la Jeunesse et des Sports ; le Ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables ; le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme ; le Ministère de l'Information et de la Communication ;
- Les organisations de la société civile notamment :
 - Convergence des jeunes leaders pour la Paix et le développement, Talking Drum Studio Guinea, Coordination de Défense des droits humains, Club des Jeunes pour le Développement Durable, Association trait d'union des Jeunes de Guinée, Coalition nationale des associations pour la paix et le développement, Collectif des habitants et usagers des quartiers riverains de la route le prince Hamdallaye - Kagbelen pour la paix et la solidarité, Union des jeunes leaders de Guinée, Conseil National des Jeunes de Guinée,
- Bien qu'un accent ait été mis sur la représentation des jeunes femmes et filles dans ces concertations, les structures spécifiques à ces dernières ont également été largement impliquées et seront associées à la mise en œuvre des activités du projet conformément à leur mandat, notamment :
- Club des Jeunes Filles Leaders de Guinée ; Club des Jeunes pour le Développement Durable ; ONG COGINTA, Conseil National des Jeunes de Guinée ;
- À travers plusieurs rencontres et consultations des OSC de jeunes (H/F) au siège du PNUD, visant à recueillir leurs avis sur la problématique des jeunes, de la paix et de la sécurité le long de l'axe Hamdallaye-Kagbelen, environ 450 jeunes âgés de 15 à 35 ans ont été impliqués, dont 250 jeunes filles. Ces jeunes sont sujets d'instrumentalisation et victimes de répression policière lors des manifestations, précisément dans les quartiers suivants :
 - Hamdallaye (Gnariwada), Koloma (Bambéto, Bomboly), Nassourlaye (Cosa), Wanindara, Sonfonia, Cimenterie, Bailobayah et Kagbelen.
- Des agences du système des Nations Unies (UNICEF, PNUD, UNFPA, OIM, ONU Droits de L'HOMME, ONU- Habitat) sous la coordination du Bureau de la Coordination des Nations Unies.

Lors de la phase de préparation de la note conceptuelle (février à juin 2023), des concertations se sont déroulées non seulement en présentiel avec les organisations de la société civile, y compris les organisations de jeunes, mais également à travers des ateliers d'échange lors de la phase de formulation du document de projet.

Après la notification de l'acceptation officielle de la note conceptuelle par PBSO, le processus de formulation du document de projet a suivi les étapes suivantes :

- L'organisation des sessions d'échange avec les différentes parties prenantes clés (institutions gouvernementales, Agences du SNU, OSC, Secrétariat du PBF...) pour une compréhension partagée de l'approche de formulation du document de projet ;
- La mise en place d'un comité de rédaction comprenant les représentants des parties prenantes clés pour la préparation du document de projet, notant que les jeunes (H/F) ont été au cœur des discussions avant et pendant l'élaboration du document de projet ;

- L'organisation d'un atelier de rédaction du document de projet avec les différentes parties prenantes clés ;
- L'organisation d'une session d'examen du prodoc pour amendements avec la participation des parties prenantes clés.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes⁵ : _ Score GM2 _

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes :

Le projet alloue **36 %** du budget soit **923 904 \$** dédiés aux activités promouvant l'égalité des sexes.

Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes⁶ :

Le présent projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des jeunes femmes à travers les principales interventions que sont :

L'identification et le soutien de 200 jeunes femmes (de 15 à 35 ans⁷, soit 40 %) dans la zone du projet sur les 500 jeunes (H/F) ciblés. Ainsi, c'est 150 jeunes femmes pour les AGR à développer (R3) et 50 jeunes filles pour la participation aux CLSPD et FLSPD (R1), ce qui correspond aux 200 jeunes femmes mentionnées plus haut. Ce pourcentage de participation visé plus haut constituera déjà une avancée significative étant donné que bon nombre des femmes et filles de cette zone manquent d'espace de rencontres formelles. Elles sont sous ou pas du tout représentées dans les instances de prise de décision et cadres de promotion de la paix, et ne sont pas toujours impliquées dans les stratégies de prévention des conflits. Cette identification s'appuiera essentiellement sur l'âge, la localisation, le sous-emploi, le chômage... En ce qui concerne les jeunes femmes particulièrement, sur la tranche de jeunes femmes âgées de 15 à 35 sans attache familiale ; exposées à la vulnérabilité économique et sans qualification professionnelle, les jeunes femmes affiliées aux temples (ghetto) se trouvant dans la zone de couverture. Pour cette sélection, les agences feront recours à des ONGs ou cabinets afin de réaliser une étude pour identifier les bénéficiaires physiques. Cette étude se focalisera sur les problèmes spécifiques liés aux jeunes avec un focus sur les critères suivants : la sécurité dans les quartiers, le faible leadership des femmes, le faible investissement en faveur des jeunes filles et des femmes (santé, emploi), l'insuffisance de formation professionnelle et le manque de revenus.

Le projet intégrera plusieurs dimensions dont entre autres :

- Le renforcement du système communautaire de prévention de conflits à travers l'identification, l'accompagnement des femmes leaders communautaires et la mise à réseau des organisations féminines non formelles afin qu'elles puissent jouer leur rôle dans la prévention des conflits. Le projet outillera les femmes leaders communautaires, les organisations de jeunes impliquées par le projet, et les CNJ, afin qu'elles puissent contribuer à la mitigation des risques de violences au sein des familles et des quartiers à travers le dialogue avec les jeunes et les forces de sécurité, et aussi pour mieux défendre l'intérêt des jeunes afin de pouvoir participer pleinement aux instances de prise de décision dans la gouvernance locale. Les actions de sensibilisation et de formation sur l'entrepreneuriat, le leadership féminin et la résolution 1325 et 2250 en faveur des

⁵ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁶ Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

⁷ Selon la charte Africaine de la Jeunesse

- jeunes femmes des réseaux informels d'entraide (Sérés, tontines, groupements) autour duquel les femmes se réunissent, elles sont des leaders naturelles au sein de leurs communautés.
- L'inclusion de la thématique du genre dans toutes les activités de sensibilisation et de formations pour les jeunes hommes et femmes, en mettant l'accent sur la lutte contre les normes négatives et néfastes autour des rôles et des relations sexospécifiques et tel que préconisé par la Résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations Unies ; le rôle et la participation nécessaire et indispensable des femmes et filles à la consolidation de la paix.
 - Pour répondre aux besoins et lacunes spécifiques aux femmes et aux filles, la formation professionnelle et le développement des activités génératrices de revenus pour la cible visée à travers les interventions du projet. Ceci pourrait contribuer à réduire leur exposition aux situations de viols, prostitution, précarité de logement
 - Faire un plaidoyer pour plus d'implication des jeunes femmes dans les mécanismes locaux de sécurité et de gouvernance locale.

Degré de risque du projet⁸ : 1

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁹) : (2.3) Prévention/gestion des conflits

Le cas échéant, les résultats du UNSDCF / UNDAF auxquels le projet contribue :

Objectifs et cibles de développement durable auxquels le projet contribue :

Le projet contribue aux effets du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable Guinée (2024-2028) notamment à l'effet 2 : d'ici 2028, les populations guinéennes, en particulier les jeunes, les femmes et les personnes vulnérables notamment celles vivant dans les zones défavorisées, participent activement à la croissance économique soutenue par une économie diversifiée, inclusive, équitable, durable et génératrice d'emplois décents (indicateur 2.1.1 Nombre de jeunes (hommes et femmes) et groupes vulnérables : personnes handicapées, migrants de retour, jeunes déscolarisés ayant bénéficié de la mise en place d'activité génératrice de revenus) ; et à l'effet 3 : d'ici 2028, les populations en particulier les femmes et les jeunes (filles et garçons) exercent leurs droits dans un environnement paisible et participent aux prises de décisions qui affectent leur bien-être (indicateurs 3.1 : Existence de mécanismes de dialogues sociales et politiques permanents et fonctionnels ; et 3.2 : Nombre de mécanismes internes de contrôle et de redevabilité des FDS et des acteurs judiciaires dont les capacités ont été renforcées en matière de respect des droits de l'homme dans le processus de sanction, au cours des 12 derniers mois).

Il contribue aussi au résultat 2 : Contribuer à une croissance durable, inclusive, créatrice de richesse et d'emplois décents où la pauvreté et les inégalités notamment entre les sexes et les régions sont réduites notablement ; et au résultat 3 : Promouvoir des institutions nationales et locales plus fortes, stables, crédibles et légitimes pour répondre aux aspirations des populations.

Le projet est en phase avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment les ODD 1, 5, 8, 16 et 17 auxquels il contribue à la mise en œuvre.

⁸ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁹ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

Type de demande :

Nouveau projet :

Révision de projet :

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée :
Durée additionnelle du projet en mois :

Changement de résultat / sujet :

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

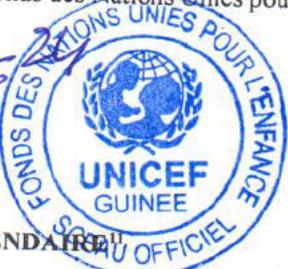
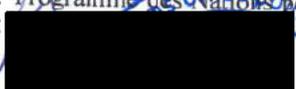
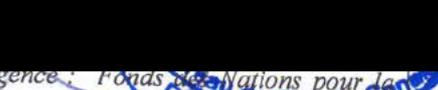
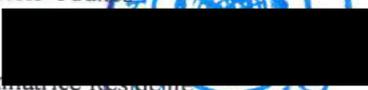
Budget PBF supplémentaire :
 Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

USD XXXXX

Brève justification de la révision :

NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE¹⁰</p> <p>Nom : Félix ACKEBO Représentant Résident UNICEF Guinée</p> <p>Signature </p> <p>Nom de l'agence : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance</p> <p>Date et visa : 08/08/24</p> 	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p>Nom : M. Amadou Oury BAH</p> <p>Signature </p> <p>Titre : Premier Ministre, Chef du Gouvernement</p> <p>Date et visa : 19/08/2024</p> 
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE¹¹</p> <p>Nom : Dr Amata Songha DIABATE Représentante Résidente a.i PNUD Guinée</p> <p>Signature </p> <p>Nom de l'agence : Programme des Nations Unies pour le Développement</p> <p>Date et visa : 27/08/2024</p> 	<p>AGENCE RECIPIENDAIRE¹²</p> <p>Nom : Francesco GALTIERI Représentant UNFPA en Guinée</p> <p>Signature </p> <p>Nom de l'agence : Fonds des Nations Unies pour la Population</p> <p>Date et visa : 28/08/24</p> 
<p>Coordonnatrice résidente</p> <p>Nom : M^{me} Kristele Younes</p> <p>Signature </p> <p>Titre : Coordonnatrice résidente</p> <p>Date et visa : 28 Août 2024</p> 	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p>Elizabeth Spehar</p> <p>Signature </p> <p>Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau d'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Date et visa : 4 September 2024</p>

¹⁰ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.
¹¹ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.
¹² Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

a) *Décrire brièvement les conclusions principales de l'analyse de conflit en ce qui concerne les principales thématiques du projet.*

La population totale de la Guinée est estimée à **13.261.638** millions¹³ d'habitants, dont 44,9 % ont moins de 15 ans et les femmes représentent près de 55 % de cette population. La Guinée est classée 182^{ème} (sur 193 pays) Indice de Développement Humain (IDH) I 2023 – ce qui place le pays dans la catégorie de « développement humain faible » avec un Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant de 1.189 US \$ en 2021. En Guinée les jeunes de 15 à 35 ans représentent en 2024 34 % de la population, selon la projection 2024 du RGPH 3 de l'Institut National de la Statistique (INS)... Il est important de mentionner que la Politique Nationale de la Jeunesse de la Guinée s'appuyant sur la Charte Africaine de la Jeunesse considère « jeune », toute personne dont la l'âge est compris entre 15 et 35 ans. Ici, les adolescent(e)s âgés de 15 à 18 ans sont regroupé(e)s dans la grande catégorie des « jeunes ».

La ville de Conakry a une population estimée à **2.095.705**¹⁴ d'habitants. Elle comporte de grandes disparités, forte densité au centre-ville, avec une croissance démographique rapide dans les périphéries résultant notamment de l'exode rural avec un taux de migration interne de 14,3 % (RGPH, 2014). En plus, de grandes disparités (manque d'écoles publiques, de centres de santé, et espaces de jeux, ainsi que les problèmes d'insécurité dans les quartiers) sont aussi présentes avec de vastes contrastes dans les domaines économique, infrastructurel et d'accès aux services sociaux de bases.

Le contexte sociopolitique guinéen a été marqué de manière récurrente par de nombreuses crises politiques et sociales liées à la gestion des processus électoraux, l'accès aux services sociaux de base (en particulier l'eau et électricité) ainsi que les opérations récentes (2019 à 2021) de déguerpissement des occupants des domaines publics et des emprises des routes entre autres. Ces crises ont donné lieu à des confrontations violentes et répétées entre les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et la population, surtout les jeunes, en particulier dans Conakry sur « l'axe » : Hamdallaye – Kagbelen, plus précisément dans les quartiers : Hamdallaye (Gnariwada), Koloma (Bambéto, Bomboly), Nassourlaye (Cosa), Wanindara, Sonfonia, Cimenterie, Bailobayah et Kagbelen. Ces quartiers demeurent les principaux lieux de concentration des manifestations politiques récurrentes qui sont généralement émaillées de violences avec des pertes en vies humaines.

Des causes profondes et l'impact des violences sociopolitiques sur les jeunes de la zone cible.

Selon l'étude commandité par le PNUD et l'ONU HABITAT mené par le cabinet « STAT VIEW INTERNATIONAL » en 2019 sur les déterminants urbanistiques, sociaux, culturels et de la sécurité dans la ville de Conakry, particulièrement sur l'axe Hamdallaye – Kagbelen¹⁵ sur financement PBF : dans la zone, il n'y a pas d'adduction d'eau de la Société des Eaux de Guinée (SEG), pas de terrain de sport, pas de structures de santé publiques dignes de nom en comparaison avec les autres communes. En termes de service sociaux de base, l'étude a révélé que seulement 19 % des ménages ont accès à une école publique et parmi ces ménages, 30 % sont en contact avec une structure publique de santé et moins de 50 % sont satisfaits de ces

¹³ Projection RGPH 2022

¹⁴ Projection RGPH2022

¹⁵ Rapport d'étude PNUD-ONU HABITAT Aout 2019

structures. Plus des deux-tiers des ménages ont difficilement accès aux services d'électricité, d'eau de la SEG et d'assainissement. Sur le plan sécuritaire, 87 % des ménages ne se sentent pas en sécurité dans leur quartier et contre 38 % dans la région de Conakry. Selon le même rapport, du point de vue appréciation de la pauvreté, 97 % des ménages sur l'axe Hamdallaye - Kagbelen ont déclaré avoir manqué d'argent pour des soins adéquats et ceux qui manquent de nourriture et d'eau potable représentent respectivement 54 % et 92 %.

Sur cet axe, 61 % des répondants à l'enquête ont cité plusieurs endroits infréquentables par les citoyens pour des raisons de l'insécurité liées à la présence des toxicomanes ou revendeurs de drogue, des individus ou groupes d'individus en état d'ébriété et des militants véreux des partis politiques. Ce sont notamment le long des rails sur l'axe, Wanindara, Gnariwada, Keïtaya, Concasseur rails, Dar-es-Salam, Bambeto, Fleuve Kiroti, Forêt de Kakimbo, Tamouya dans Sonfonia gare 2 et Base Pagnan dans Bantounka 1. Cette zone a été sujet de plusieurs déguerpissements dont la dernière date de 2019 à Kaporo-rails, Dar-es-Salaam, qui a mis des centaines de familles dans une situation de précarités sans aucunes mesures d'indemnisation¹⁶.

Dans son rapport de 2022, l'Association des victimes, parents et amis du 28 septembre (AVIPA) a recensé 158 décès et 1200 blessés sur la période 2011-2021 à Conakry, dont certains par balles. Ces victimes sont le résultat de l'intervention des forces de défense et de sécurité lors des manifestations sociopolitiques. Parmi ces victimes mortelles, 94 (dont 9 filles de moins de 18 ans) proviennent de l'axe Hamdallaye-Kagbelen, et leurs âges varient de 13 à 33 ans, représentent ainsi 59 % du total.

Malheureusement, les consultations dans ces zones révèlent qu'à ce jour encore, cette situation n'a pas beaucoup changé au regard de l'évolution politique du pays. Les séries de déguerpissements de l'habitat de 2019 à Kaporo-Rails, les multiples descentes musclées des FDS avec des tueries à la clé (lors des appels à manifester des forces vives durant l'année 2022) et des frustrations subies par les parents des jeunes ainsi que l'absence d'infrastructures dans cette zone est perçue comme un refus de la part de l'Etat, et cela amène une partie des jeunes à être violents à la moindre occasion, étant donné qu'ils perçoivent cela comme un manque de prise en compte de leur voix dans la gestion des affaires publiques.

En effet, il y a multiples causes de manifestation dans « l'axe », à la fois d'ordre conjoncturel et structurel. La principale cause d'ordre conjoncturel est le chômage, qui devient une cause d'incitation des jeunes de l'axe à la violence et à s'engager dans des activités illégales et le développement du banditisme (consommation des stupéfiants, vol, etc.). Selon les données MPDE/INS/ENESIG1-2018/2019, le chômage des jeunes en Guinée est de 45,6%. Il devient une source d'instabilité sociale dans l'Axe en raison de la situation d'extrême vulnérabilité des jeunes issus de l'exode rural arrivant dans la zone. Sans statut de résidence fixe, ces jeunes sont exposés à l'instrumentalisation politique dans un contexte sociopolitique et électoral historiquement propice à de telles pratiques. Les manifestations ne sont pas toujours organisées par les jeunes eux-mêmes, mais souvent par des plateformes d'acteurs sociopolitiques qui s'opposent au gouvernement et donc peuvent appeler à des manifestations/protestations. Un des principaux problèmes à résoudre est que certains de ces acteurs parfois mettent des ressources financières à la disposition des jeunes afin de créer des troubles à l'ordre public ainsi qualifié « d'instrumentalisation politique ». En outre, les jeunes peuvent avoir une motivation supplémentaire pour participer à ces manifestations en raison des difficultés qu'ils rencontrent

¹⁶ <https://www.africaguinee.com/enquete-violences-politiques-en-guinee-pourquoi-les-jeunes-de-laxe-sortent-manifester-malgre-la-repression/a>

(surtout l'accès à l'emploi), de frustrations et de leur faible implication dans les mécanismes de gouvernance locale, ainsi que les difficultés qu'ils rencontrent dans leur accès aux services de base, et le manque de réponse gouvernementale à leurs problèmes.

Cette cause principale est aggravée par plusieurs causes structurelles : malgré les réformes engagées par l'Etat pour améliorer la gouvernance, d'énormes défis persistent, liés à la faible participation des femmes et des jeunes dans la gestion des affaires locales, au mauvais fonctionnement des mécanismes de gestion et prévention des conflits, à l'insuffisance des infrastructures de base (écoles, structures sanitaires, aires de jeux etc...), à la faiblesse de la réponse de l'Etat face à l'injustice, à l'impunité et la gouvernance locale, à la faiblesse des mécanismes d'employabilité et de création d'emploi qui sont, entre autres, des facteurs qui favorisent un climat de méfiance, de tensions entre communautés et représentants de l'État.

En 2021, à la suite du changement de régime intervenu le 05 septembre, avec l'avènement du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD), les tensions persistent encore sur l'axe Hamdallaye – Kagbelen. Les jeunes manifestants le long de l'Axe cristallisent toujours les tensions socio-politiques lors des manifestations organisées par les acteurs sociopolitiques, qui dénoncent un manque de transparence et de dialogue inclusif sur la conduite de la transition. En outre, la situation économique de plus en plus difficile aggrave la situation de précarité des jeunes (hommes/femmes) qui perdent espoir pour leur futur, se sentent abandonnés, marginalisés, frustrés et surtout exclus de tout débat public. La violence et la perte de vies pendant les manifestations sont toujours présentes malgré le changement de régime intervenu le 5 septembre 2021 : selon le bilan annoncé par les Forces Vives de Guinée et relayé par la presse à la suite des manifestations des 10 et 11 mai 2023, les manifestations auraient fait 7 morts, 48 blessés par balles dont 16 cas graves et 77 arrestations. Tandis que celui du 05 septembre 2023 fait état de 4 morts qui sont tous des jeunes âgés de 15 à 18 ans.

Cette situation a davantage entretenu les jeunes dans une situation de vulnérabilité favorable à toutes forme de manipulation par les acteurs politiques sans oublier le fait que la zone d'intervention du projet constitue le point de recours de l'opposition et du mouvement social, en termes de mobilisation et de revendications sociopolitiques.

Incidence de l'exode rural des jeunes sur les dynamiques de l'axe Hamdallaye - Kagbelen

L'axe Hamdallaye – Kagbelen se différencie des autres zones de la Guinée par les spécificités suivantes :

- Cette partie de la ville de Conakry (la capitale) constitue le réceptacle/résidence du plus grand nombre de jeunes provenant des zones rurales (jeunes migrants internes) de Guinée.
- Ces jeunes arrivent à Conakry sans emploi ni logement fixe dans la plupart des cas – ce fait les rend extrêmement vulnérables économiquement, sans que les autorités ne leur viennent en aide, ce qui les pousse quelques fois à s'engager dans une grande variété d'activités illégales, en particulier la consommation de drogues, le vandalisme, les vols, en général à cause de manque d'autres choix.
- Ces jeunes se retrouvent également dans un environnement déjà polarisé par des crises socio politiques récurrentes. Avec un niveau d'instruction faible, ils sont facilement manipulés ou instrumentalisés lors des manifestations ou revendications de rue dans lesquelles ils s'investissent en première ligne dans la destruction de biens publics et privés.

Situation spécifique des jeunes femmes au niveau de l'axe (Hamdalaye-Kagbelen)

Les jeunes femmes dans cette zone sont particulièrement affectées par les difficultés d'accès aux services sociaux de base notamment l'eau, l'électricité, les soins de santé, les écoles et centres de formations publics. À ceux-ci s'ajoutent l'insécurité et le faible niveau d'employabilité des jeunes femmes des localités cibles...

Par ailleurs, les opérations de déguerpissements successives de 1998 à 2019 dans les zones de Kaporo et de Démoudoula ont provoqué notamment la séparation des familles et impacté la plupart des jeunes, généralement âgés de 15 à 35 ans. De ce lot de déguerpis, des jeunes femmes, très souvent sans qualification professionnelle et sans attache familiale solide, sont particulièrement vulnérables et n'ont pas encore de solutions. Elles vivent dans des conditions difficiles au point d'ériger des logements précaires dans lesquels elles sont assujetties à toute sorte de pratique (consommation abusive de l'alcool, de la chicha et autres stupéfiants). Ces abris de fortune (baraques en bois, tôles, plastiques) ne constituent pas des logements sécurisés pour les jeunes femmes. Rendues plus vulnérables dans cette situation en termes de besoin économique ; exposées aux viols, violences sexuelles et la prostitution ; et harcèlements de rue et menaces par les groupes de jeunes, souvent drogués. A leur tour, elles ont développé le sentiment de rejet du pouvoir public ce qui les pousse à être très actives dans les manifestations de rues avec toutes les conséquences notamment l'atteinte à leur intégrité physique, morale et l'exclusion sociale.

Une autre catégorie de jeunes femmes ayant un potentiel intellectuel et créatif se sentent marginalisées par le pouvoir public par défaut d'opportunités en leur faveur. Ces jeunes femmes qui ne sont pas actives dans les manifestations de rues sont souvent exposées au vol à l'arraché (téléphones, perruques, bijoux, destructions de nourritures familiales et bastonnades) par les FDS d'une part et d'autre par les manifestants pros et contre pendant les séries de manifestations.

En dépit de cela, il existe une dynamique associative locale dans la zone du projet qui se matérialise par l'existence de certaines initiatives et organisations associatives communautaires qui luttent pour prendre de la place dans la gouvernance locale des collectivités. A titre d'exemples, des associations et groupements de femmes formels et informels (Femmes et Filles Volontaires, Association des Filles Leaders de Ratoma), des foras locaux de sécurité et de la prévention de la délinquance au niveau des quartiers, etc. Malgré ces quelques exemples visibles, la majorité des jeunes femmes ont toujours du mal à s'insérer dans ces structures locales ; alors que leur participation pourrait contribuer à prévenir et atténuer les conséquences des violences récurrentes dans la zone. Parmi les obstacles à une meilleure participation / représentation, on peut noter entre autres : la faible scolarisation des jeunes femmes, le poids des us et coutumes, la mauvaise interprétation des principes religieux en défaveur des femmes, le mariage précoce, la faible présence et moyens d'actions limités des organisations féminines locales, la faible prise en compte des femmes dans les textes réglementant le fonctionnement des organes consultatifs ou de prise de décisions au niveau local (Arrêté conjoint CLSPD, FLSPD), promotion limitée de la participation, du leadership des femmes dans la gouvernance locale ainsi que dans la médiation. Aussi, il est à noter la rareté des initiatives de soutien de l'Etat pour l'autonomisation socioéconomique des femmes dans la zone couverte.

Les ONGs consultées dans la phase d'élaboration, notamment le Club des jeunes filles leaders de Guinée, participe aux plaidoyers pour la promotion des femmes et œuvrent à la protection

des droits des jeunes filles. Elle contribuera à l'identification, à la formation des jeunes filles et à la mise en place des réseaux/associations de jeunes filles/femmes dans l'axe.

L'ONG COGINTA avait accompagné en 2018, la mise en place et l'opérationnalisation de certains FLSPD et des CLSPD dans certaines communes comme Matoto, N'Zérékoré, Kankan... Cette expertise facilitera le travail de plaidoyer pour une participation des structures de filles et femmes dans les CLSPD et FLSPD dans les communes et quartiers de l'Axe.

Le Collectif des habitants et usagers des quartiers riverains de la route le prince Hamdallaye - Kagbelen pour la paix et la solidarité, possède une base de données et facilitera le travail des organisations de défense des droits de l'homme et des cabinets d'avocat dans le cadre des procédures judiciaires.

La Coalition nationale des associations pour la paix et le développement, œuvrera dans la promotion de l'engagement citoyen et de l'employabilité des jeunes. Cette organisation est dirigée par des jeunes de l'Axe avec une familiarité de collaboration avec les cibles du projet.

La Coordination de Défense des droits humains est une structure faitière qualifiée dans le monitoring de droit de l'homme. Elle servira de lien entre cette présente initiative et le projet d'appui à la promotion des défenseurs des droits de l'homme en cours de mise en oeuvre porté par le HCDH.

Les crises sociopolitiques sont à l'origine des manifestations fréquentes qui ont menées à de affrontements entre les FDS et la population dans la zone.

Les fréquentes manifestations de revendications dans la zone ont souvent fait face à une réponse ferme, non proportionnelle et même violente des forces de défense et de sécurité. La perturbation du cours normal de la vie et la destruction/pillage des biens publics et privés (domiciles, lieux de commerces, marchés, boutiques, poste de police, station d'essence, parfois de véhicules ...) lors des manifestations par les manifestants ou par les FDS, créent des situations de frustrations d'une partie des habitants de la zone qui, aboutissent à des risques d'affrontements entre populations d'une même localité d'une part et d'autre part avec les FDS.

Aussi, les discours de haine, de désinformation et d'incitation à la révolte propagés via les voies de communication couramment suivies et utilisées par les jeunes (médias, réseaux sociaux, plateformes digitales...) attisent et exacerbent les violences dans la zone à travers les acteurs sociopolitiques.

Généralement, dans ces quartiers, on assiste également au développement de mouvements d'autodéfense de quartier de jeunes provenant d'une minorité de familles ayant le minimum vital à la recherche de la sécurité et proche du pouvoir qui contribuent à réprimer les manifestants violents d'une part et d'autre part les jeunes (H/F) désœuvrés sujets d'instrumentalisation et proche de l'opposition. Tout ceci alimente les tensions intercommunautaires aussi, menant à des confrontations violentes additionnelles.

En outre, au regard de leurs interventions disproportionnées face aux manifestants, les forces de défense et de sécurité intervenant dans le cadre de la gestion du maintien et du rétablissement de l'ordre public constituent souvent des acteurs de violences lors des manifestations de rue, au lieu d'être les protecteurs des communautés. Ces pratiques résultent du faible niveau de formation et d'appropriation des textes d'application de la loi sur le maintien d'ordre par les FDS, ainsi que de l'impunité dont bénéficient les éléments des forces

de défense et de sécurité. Nonobstant, le nombre élevé des victimes mentionnées plus haut, les procédures judiciaires tardent à être enclenchées objectivement par les structures judiciaires.

Toutefois, existent des dynamiques locales de paix...

Dans ces localités, existent des initiatives de prévention et de consolidation de la paix ; des associations de jeunes et de femmes ont une force de mobilisation, mais limitées dans leur participation aux dynamiques de paix et de cohésion à cause de l'influence de certains acteurs politiques. Les leaders religieux sont fortement écoutés mais restent peu impliqués dans la gestion des crises politiques. Les leaders d'opinion (leaders locaux, artistes, communicateurs traditionnels etc) œuvrent à l'engagement communautaire mais ne sont pas assez outillés sur les dynamiques de paix. Aussi de nombreuses femmes et jeunes filles participent à des mouvements de contestation à travers des actions de soutien aux manifestants, des mobilisations, des réclamations et revendications. Il convient de noter l'existence de plusieurs organisations informelles et formelles de jeunes qui œuvrent à la promotion de paix dans la zone d'intervention du projet. Parmi ces organisations figurent : Coordination de Défense des droits humains ; Club des Jeunes Filles Leaders de Guinée ; Club des Jeunes pour le Développement Durable ; Association Trait d'Union des Jeunes de Guinée Coalition Nationale des Associations pour la Paix et le Développement ; Collectif des habitants et usagers des quartiers riverains de la route le prince Hamdallaye - Kagbelen pour la paix et la solidarité ; ONG COGINTA Aussi, au niveau national, existe plusieurs réseaux de jeunes à caractère et couverture de tout le territoire national mais qui n'ont toutes fois pas un fort impact direct sur les comportements citoyens des jeunes dans cet Axe. Il faut en redynamiser et étendre les réseaux existants spécifiques à cette zone vu la particularité des problèmes et proposer à ces jeunes des actions d'éducation citoyenne dont ils seront porteurs. A cet effet, ce projet collaborera avec le tissu associatif des jeunes (H/F) et ONGs en les impliquant dans toutes les phases de la mise en œuvre des activités du projet. Ainsi, tous ces réseaux constitueront un formidable relais pour continuer à dupliquer les résultats dans d'autres zones hors du projet.

Les Forums Locaux de Sécurité de Prévention de la Délinquance (FLSPD) et les Comités Locaux de Sécurité de Prévention et de la Délinquance (CLSPD)

Il existe des mécanismes communautaires qui contribuent à la sécurité et à la paix dont entre autres, des forums et comités locaux de sécurité et de prévention de la délinquance. Les Forums locaux de sécurité de prévention de la délinquance (FLSPD) est une instance qui siège au niveau des quartiers et les comités locaux de sécurité de prévention et de la délinquance (CLSPD) ; cette autre instance siège au niveau des communes. Ces instances (composés d'un représentant des jeunes, de la société civile, un représentant de la commune, un représentant du quartier, de la police etc.) visent à résoudre les problèmes de sécurité qui affectent les quartiers et les communes à travers des concertations. Malgré leur existence juridique, ces cadres ne parviennent pas à accomplir correctement leur mission par manque de concertation entre les différents acteurs. La faible représentativité des jeunes est due au nombre de leurs représentants limité à un seul comme fixé dans l'arrêté conjoint de création des FLSPD et CLSPD ainsi que l'absence de structure formelle de représentativité de jeunes empêchant ainsi une meilleure participation des jeunes (H/F) à ces instances de concertations excepté la mise en place récente du conseil communal des jeunes. Cela implique la nécessité de faire un plaidoyer pour augmenter le nombre de jeunes (filles et garçons) par instance de 1 à 5 au minimum.

Par ailleurs, le faible dynamisme des cadres de concertation visant à instaurer un climat de paix et de sécurité contribue à la dégradation des rapports entre les populations et les Forces de Défense et de Sécurité (FDS). Ainsi, malgré la persistance de la violence dans cette zone, il existe des opportunités et des dynamiques enclenchées dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix sur lesquelles le projet pourrait s'appuyer.

Dans le domaine de la formation professionnelle, on note l'existence des centres de formation qui offrent la possibilité aux jeunes d'avoir un métier tels que : Agence du Service Civique et d'Action pour le Développement (ASCAD), Centre de Perfectionnement aux Techniques Automobiles en Mécanique (CEPERTAM) etc., qui sont des structures de formation et d'accompagnement à la recherche de l'emploi pour les jeunes apprenants. Ces centres existent à proximité de l'Axe même si l'accès reste limité pour les jeunes de l'Axe du fait qu'ils sont majoritairement non scolarisés, ce qui ajoute à leurs frustrations. L'idée dans le projet serait donc d'aider ceux ou celles en capacité d'être formé(e)s et accompagnés par les agences et/ou les services déconcentrés de l'Etat et les communes et envisager des AGR pour les autres non scolarisés.

Analyse des acteurs

Cette analyse portera sur l'ensemble des acteurs connus sur la scène de cette zone (voir annexe en pièce jointe). Ici, ne sera présenté que quelques acteurs clefs.

Jeunes (hommes/femmes) : Les jeunes (hommes/femmes) de 15 à 35 ans ont un accès limité aux opportunités économiques locales et aux dynamiques de prévention et de gestion des conflits (notamment, les FLSPD, CLSP), ainsi qu'aux services juridiques, judiciaires et les services sociaux de base. Pour inverser cette tendance, le projet fera des plaidoyers pour l'intégration des jeunes à 30% dans ces instances de prise de décision. La mise en œuvre de ce projet permettra de redynamiser ces instances mais de faire un plaidoyer pour l'intégration des jeunes femmes dans ces instances de décision au niveau des quartiers et des communes. Aussi, une distinction entre les jeunes de 15 à 18 ans et ceux de 18 à 35 ans sera faite, qui inclura des approches spécifiques pour l'appropriation des droits de l'enfant. On s'appuiera également sur des organisations formelles et informelles de femmes citées ci-haut qui existent dans la zone d'intervention du projet et également sur le conseil national des jeunes (CNJ) récemment mis en place par le projet « Appui à la participation des jeunes (homme et femme) à une transition apaisée et inclusive en Guinée ».

Les acteurs politiques : Les acteurs politiques en quête de militants dans cette zone, exploitent des sensibilités ethniques, régionalistes qui contribuent à la dégradation du tissu social. Ils tiennent des discours divisionnistes et de haine qui portent préjudice au vivre ensemble. La majeure partie des partis politiques se créent à base ethnique. C'est pourquoi, lors des campagnes ou bien des élections les leaders politiques vont dans les quartiers à la course de l'électorat pour accéder au pouvoir. Impliquer, les acteurs politiques dans les dynamiques de paix contribueront à la réduction de l'instrumentalisation des jeunes à travers un plaidoyer pour une meilleure représentativité des femmes dans les instances des partis politiques.

Les autorités au niveau central : En dépit des priorités nationales inscrites dans la vision programmatique, la fourniture des services sociaux de base (Eaux, Electricité, aires de jeux, écoles) tardent à se concrétiser dans la zone de l'Axe. Le rôle des autorités nationales sera de développer des actions stratégiques pour déconstruire l'instrumentalisation des jeunes femmes et hommes, maintenir la paix et favoriser la cohésion sociale dans le respect des droits de

l'homme, contribuer à rétablir la confiance entre populations et Etat en accompagnant la réalisation des initiatives de développement socioéconomiques durables.

Les Forces de Défense et de Sécurité : Les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) constituent la force publique chargée de veiller au maintien et au rétablissement de l'ordre public. Dans la zone du projet, la récurrence de violentes manifestations nécessite des interventions des forces de sécurité en vue de garantir l'ordre public. Toutefois, le seuil d'intensité des violences des manifestants engendre des réponses disproportionnées des forces de défenses et de sécurité. L'implication effective des FDS dans les activités du forum locaux de sécurité, de prévention de la délinquance et des comités locaux de sécurité, permettra d'instaurer un climat de confiance et de collaboration avec les parties prenantes.

Leaders religieux : Les leaders religieux sont des personnalités influentes au sein des communautés à travers les rôles qui les sont conférés qui touchent l'ensemble des couches vives. En Guinée, les leaders religieux n'affichent pas clairement leur appartenance politique et ne tiennent pas des discours haineux ou divisionnistes. En cet effet, ils seront mis à contribution pour véhiculer des messages de paix à l'endroit des jeunes et des femmes.

b) Une brève description de la façon dont le projet s'aligne avec / soutient les cadres stratégiques gouvernementaux et des Nations Unies existants¹⁷, et comment il garantit l'appropriation nationale. Si ce projet est conçu dans un pays PRF, décrivez comment l'objectif principal fait progresser un objectif stratégique pertinent identifié par le processus d'éligibilité.

Les interventions du projet sont alignées aux différentes priorités mentionnées dans les documents suivants.

Au niveau National :

- La Charte de la Transition (chapitre IV des libertés, devoirs et droits fondamentaux) ;
- Le Plan de Référence Intérimaire (PRI), à travers les axes 3 et 4 sur les cadres légaux et gouvernance, et l'action sociale emploi et employabilité ;
- Vision 2040 pour une Guinée émergente et prospère ;
- La politique nationale de la jeunesse 2011 – 2021 ;
- Stratégie Nationale de Prévention des Conflits et Renforcement de la Citoyenneté (2018).

Au niveau des Nations Unies :

- Le cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2024-2028) spécifiquement sur l'axe paix et gouvernance, et s'aligne sur le Cadre de Coopération UNSCDF, notamment à l'effet 2 : d'ici 2028, les populations guinéennes, en particulier les jeunes, les femmes et les personnes vulnérables notamment celles vivant dans les zones défavorisées, participent activement à la croissance économique soutenue par une économie diversifiée, inclusive, équitable, durable et génératrice d'emplois décents et à l'effet 3 : d'ici 2028, les populations en particulier les femmes et les jeunes (filles et garçons) exercent leurs droits dans un environnement paisible et participent aux prises de décisions qui affectent leur bien-être.

¹⁷ Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

- La vision de la Stratégie intégrée Jeunesse du G5 Sahel qui est « Disposer de jeunes hommes et femmes des pays du G5 Sahel bénéficiant des opportunités d'épanouissement et d'un cadre propice à leur pleine participation dans le processus de construction d'une région économiquement émergente et stable. » et particulièrement au niveau de ses objectifs transversaux n°1 : « promouvoir l'inclusion socio-économique des jeunes filles » et n°3 : contribuer à la protection des jeunes contre les comportements à risques et l'extrémisme violent.
- Les Résolutions 1325 (2000) et 1889 (2009) du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur « Femmes, Paix et Sécurité » demandent aux Etats membres d'assurer une implication effective des femmes aux processus et accords de paix.
- Les Résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018) et 2535 (2020) du Conseil de Sécurité sur le rôle des jeunes dans la construction de la paix, elles reconnaissent le rôle crucial et positif des jeunes dans la réalisation du développement durable, la prévention des crises et la promotion de la paix.
- Les Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment le 1, 5, 8, 16 et 17 auxquels il contribue à la mise en œuvre.

L'appropriation nationale du projet est garantie par son alignement aux cadres stratégiques développés par la Guinée en matière de prévention et de gestion des conflits ainsi que la protection des jeunes pour leur participation effective aux efforts de consolidation de la paix et de la sécurité et surtout par l'implication très active des cadres de différents ministères à la conception du projet avec une demande et implication de très haut niveau de la Présidence de la République. Il est aligné à la Stratégie Nationale de Prévention des Conflits et de Renforcement de la Citoyenneté (2018-2023), valable courant 2024 en attendant la mise à jour de cette stratégie qui court toujours, à travers : l'axe 1 qui encourage la participation des jeunes (Hommes et Femmes) au dialogue sociale et Citoyen ; l'axe 2 qui renforce la paix et une citoyenneté respectueuse des diversités dans un contexte d'intégration régionale.

Cette stratégie pourrait être soutenue par les actions entreprises par l'Etat dans la zone. En effet l'Etat, dans l'AXE 4 du Programme de Référence Intérimaire (PRI) : ACTION SOCIALE, EMPLOI ET EMPLOYABILITE, entend promouvoir l'insertion socioéconomique et professionnelle des jeunes à travers l'identification des opportunités et les secteurs porteurs d'emploi dans la zone. Concrètement, les autorités de la Transition ont engagé la construction d'un centre d'émergence des jeunes dans la zone depuis octobre 2022, l'implication des jeunes de l'Axe dans l'aménagement des voiries urbaines, la formation de certains jeunes dans le domaine de la chaudronnerie et la vitrerie à travers l'Office Nationale de Formation et de Perfectionnement Professionnel (ONFPP).

Les départements en charge de la jeunesse, de la promotion féminine de l'enfance et des personnes vulnérables, de la sécurité, des collectivités locales et services déconcentrés, de la formation professionnelle et emploi, de la communication et des Droits de l'Homme constitueront les principaux points d'ancrage pour la réalisation des activités.

L'objectif général du projet vise la protection et la réduction de l'instrumentalisation des jeunes. Il s'articule autour des domaines de la prévention et de la gestion des conflits, parce que la participation des jeunes aux instances de gouvernance locale et sécuritaire, au développement des activités socioéconomiques, et leur insertion socioprofessionnelle contribuent à limiter l'expansion et la récurrence des conflits dans la zone du projet. Ceci est d'autant plus important en 2024 que le pays se prépare au referendum sur une nouvelle Constitution en 2024 et aux éventuelles élections qui mettront fin à la transition politique, ce qui augmente les tensions politiques dans le pays et spécifiquement aussi dans l'Axe.

- c) *Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complémente toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement. Fournissez également un bref **résumé des interventions existantes** dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.*

Ce présent projet renforcera les initiatives existantes ou passées déjà dans le pays, qui ont touché la zone d'intervention. Parmi ces projets figurent le projet d'*Appui à la participation des jeunes à la gouvernance locale dans les 20 communes les plus conflictogènes de la Guinée*, financé par le PBF de 2018 en 2020 et mis en œuvre par UNFPA, UNESCO et UNICEF. Ce projet a permis de mettre en place les conseils locaux des jeunes (CLJ) qui ont plus tard en 2023 permis au gouvernement et aux jeunes de mettre en place le Conseil National des Jeunes (CNJ) sur l'ensemble du territoire national. Autrement dit les CLJ ont été une première expérience formalisée en termes d'interface entre l'Etat et les jeunes, visant la promotion de la participation des jeunes dans la gouvernance locale dans les 20 communes les plus conflictogènes du pays dont la commune de Ratoma (commune dans laquelle se trouve la zone d'intervention dudit projet). Ce conseil local des jeunes (CLJ) est en fin de mandat et n'est plus fonctionnel. Mais il a servi de référence pour la mise en place du conseil national des jeunes (CNJ) qui a une couverture nationale. Le projet a réussi à mettre en place une base de participation en termes de gouvernance locale en créant des structures formelles de représentation des jeunes, qui poursuivront le travail de concertation. Le projet a mis en avant le niveau de participation des jeunes (hommes et femmes) dans le processus d'élaboration des documents de planification stratégique au niveau local mais également leurs perceptions sur la prise en compte de leurs besoins et préoccupations dans les plans de développement local (PDL) et les plans annuels d'investissement (PAI).

D'autres projets financés par le PBF ont touché l'axe Hamdallaye – Kagbelen, notamment sans pourtant s'être focalisés spécifiquement ou uniquement sur cette zone :

- (i) Le projet d'appui à l'amélioration de la gouvernance des services de police (2018- 2020), mis en œuvre par le PNUD et l'ONU HABITAT. Le projet a permis d'opérationnaliser des mécanismes de lutte contre les dérives policières pour faciliter le rapprochement des citoyens aux services de police. Le projet a commencé à améliorer la redevabilité et la transparence des services de police, grâce au renforcement des mécanismes de contrôle interne et externe. Mais il reste encore des aspects à améliorer pour une bonne gestion des manifestations par les forces de défense et de sécurité, et le contexte a aussi changé depuis le coup d'état de 2021.
- (ii) Le projet d'appui à la réduction de l'instrumentalisation sociopolitique des jeunes conducteurs de taxi-moto à Conakry et N'Zérékoré (2019-2021) mis en œuvre par le PNUD, OIM et UNFPA, a favorisé la réduction de l'instrumentalisation des taxis moto par les acteurs politiques. Le projet taxi a eu un impact dans la zone dans la période électorale. Aujourd'hui ces jeunes n'utilisent plus les motos comme instrument de violence c'est-à-dire rouler lors des manifestations. Cette pratique de section motard dans les manifestations a considérablement baissé.
- (iii) Le projet d'autonomisation et réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la prévention de la violence (2017-2018), exécuté par le PNUD, ONU-Habitat et ONUDI. Le projet a permis de mobiliser les jeunes (hommes et femmes) dans une dynamique de synergie avec les leaders politiques locaux et les services de sécurité afin de réduire les actes de délinquance et de violences urbaines dans trois communes (Ratoma, Matoto et N'Zérékoré), à travers une insertion socio-économique et un engagement citoyen

des jeunes désœuvrés. Dans le cadre de l'implication des jeunes à risque dans la prévention et la gestion des conflits dans leurs communautés, la formation au civisme et à la citoyenneté s'est révélée porteuse en termes de promotion de la paix et de la cohésion sociale dans les quartiers cibles et même au-delà de ces quartiers. Ce projet a permis aux jeunes d'acquérir des capacités qui ont contribué à réduire l'insécurité et la violence, mais l'aspect AGR dans le projet n'a été que très temporaire car il a visé un engagement immédiat d'un nombre de jeunes vulnérables pour une pacification dans le contexte des élections locales. Il a contribué à l'employabilité des jeunes, le financement des activités génératrices de revenus à travers l'approche HIMO. L'une des grandes leçons apprises tirées du rapport de l'évaluation finale de ce projet, reste le fait que de meilleures capacités des jeunes constituent un moyen efficace de réduction de l'insécurité, des violences et de la délinquance ; même si la répression n'est pas à écarter dans certains cas de figure. Ce présent projet, s'inspirant de cette leçon apprise, contribuera à relever les défis liés aux gaps que constituent le nombre de jeunes (femmes et hommes) à toucher et à impliquer dans le développement des activités génératrices de revenus, au renforcement de la culture citoyenne et la consolidation de la paix. En plus, il développera un outil innovant (laboratoire d'innovation sociale) qui contribuera à amplifier les effets escomptés à travers une approche participative et inclusive dans l'identification des besoins et dans la fourniture des approches solutions adaptées au contexte de la zone du projet.

(iv) Projet d'appui aux femmes leaders communautaires pour la prévention des éventuels conflits liés aux élections de 2019- 2021 a permis la mise en place des plateformes de femmes et filles membres d'organisations informelles dans 5 communes de Conakry notamment la Commune de Ratoma et l'amélioration du niveau d'implication et de reconnaissance du rôle fondamental des femmes et les filles dans la consolidation de la paix. Les 5 réseaux communaux et 32 sous-réseaux des femmes et filles leaders ont été mis en place et sont opérationnels, constituant un acquis important en termes de pérennisation de cette initiative. Un réseau régional représentatif a été mis en place et joue un rôle de coordination et synergie entre l'ensemble des réseaux des femmes et filles leaders communautaires. Un appui socio-économique pour la mise en place des AGR a été fourni en lien avec la paix et la cohésion sociale dans les communes cibles du projet. Un des impacts de ces AGR a été l'autonomisation de ces femmes par le biais des activités de saponification, teinture, couture et restauration avec comme incidence la réduction de l'utilisation des femmes comme outils manifestation et de mobilisation politique. L'engagement volontaire est un des facteurs clés pour assurer la continuité de leurs actions.

Ce nouveau projet Jeune Paix et Sécurité sur l'Axe Hamdalaye - Kagbelen va renforcer les actions déjà enclenchées par les projets précédents dans le but de développer et de pérenniser une culture de paix parmi les jeunes en se focalisant de manière exclusive sur cet Axe. Ce présent projet viendra s'aligner à ces initiatives, en impliquant des associations de femmes et des jeunes filles dans les quartiers y compris des jeunes filles marginalisées. En poursuivant l'appui avec ce présent projet, les acteurs préalablement touchés par la mise en place du CNJ et de réseaux de femmes, dans le projet en cours, serviront pour élargir les bénéficiaires et maintenir les efforts de prévention des conflits et de consolidation de la paix.

A l'image des réseaux de femmes mis en place à l'échelle nationale, le projet aidera les communautés à mettre en place des réseaux de femmes ou de jeunes filles dans la zone du projet pour soutenir des efforts de sensibilisations et d'apaisement des tensions dans la zone. Cette nouvelle phase consacrera des efforts à renforcer la participation effective et significative de ces jeunes dans lesdites instances de gouvernance locale. Les acteurs de communication et d'information feront l'objet d'implication à toutes les phases d'exécution du projet pour

assurer une couverture conséquente pour une large diffusion des messages de paix à l'endroit des cibles.

Le projet d'*Appui à la participation des jeunes pour une transition inclusive et apaisée* (en cours d'exécution, financé aussi par le PBF et qui prendra fin en 2024) se focalise sur la création et l'animation d'espaces de concertation et de participation des jeunes à l'échelle nationale à travers la mise en place du conseil national des jeunes (CNJ). Toutefois, les aspects de formation technique, d'insertion socioéconomique sont à considérer, surtout dans une zone aussi marginalisée comme l'Axe, pour une résilience effective des jeunes. Ce présent projet vient combler ce gap qui n'est pas pris en compte dans le projet participation des jeunes pour générer des résultats escomptés.

Ce qui est important à souligner c'est que ce nouveau projet est premier projet important se focaliser uniquement sur cet Axe, ce qui donne une opportunité importante à cette zone d'accroître ses opportunités et visibilité en termes de prévention et de consolidation de la paix.

Au niveau des agences du Système des NU, notamment : le PNUD, développe un programme axé sur la sécurité humaine qui appuie les initiatives rapprochant les populations des forces de défense et de sécurité sur les dimensions de maintien de l'ordre public, du renforcement des instances locales de sécurité, de la sécurité des personnes et des biens indispensable à la paix. Elles constitueront la suite logique des interventions de ce projet.

L'UNFPA, dans son neuvième programme qui a démarré cette année, dispose des axes programmatiques d'envergure nationale notamment la lutte contre les violences faites aux femmes et filles. Il sera question de focaliser certaines de ces interventions dans la zone de l'Axe afin de créer une complémentarité et une durabilité des actions entreprises.

L'UNICEF, appuie la participation des adolescents jeunes à travers ses programmes visant à promouvoir la paix et la cohésion sociale. Ces programmes comprennent des initiatives comme U-Report, Jeunes Blogueurs qui ont pour but de renforcer les compétences des adolescents et jeunes hommes et femmes en résolution de conflits, promotion de l'éducation à la paix et encourager la participation à la construction de la paix entre communautés.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Appui à la participation des jeunes (femmes et hommes) pour une transition apaisée et inclusive - UNFPA, PNUD et UNESCO (2021-2023)	PBF : \$ 2.049.050	Gouvernance et participation politique des jeunes	Ce projet est réalisé au niveau national. La complémentarité ici se définit par le renforcement des acquis précédents en matière de participation des jeunes hommes et femmes aux instances de prises de décisions aux niveaux national et local, la prévention et la gestion des conflits. Le nouveau projet offre aux jeunes la possibilité d'améliorer leurs conditions économiques et de s'engager dans

			le dialogue pacifique afin d'atténuer les risques de conflits et favoriser la paix. Le Conseil communal des Jeunes de Ratoma mis en place à travers ce projet prend en compte des jeunes de l'Axe Hamdallaye – Kagbelen. Le projet travaillera en étroite collaboration avec ce conseil national des jeunes
Appui à la participation des femmes pour une transition inclusive et apaisée en République de Guinée – PNUD, UNFPA, UNESCO (2021-2023)	PBF : \$ 2.151.770	Gouvernance et participation politique des femmes	<p>Ce projet vise à renforcer la participation des femmes dans les instances et organes de prise de décisions au niveau local et national. Il contribue à l'instauration d'un climat de confiance, de cohésion sociale et de la culture de non-violence. La complémentarité réside à deux niveaux :</p> <p>(i) Formation des femmes leaders sur les thématiques de leadership et de prévention gestion des conflits ;</p> <p>(ii) Soutien des femmes aux différentes sessions de plaidoyers ainsi que l'appui à la mise en œuvre des activités communautaires de consolidation de la paix.</p>
Appui au renforcement de la cohésion sociale et à la réconciliation nationale en Guinée - ONU Droits de l'homme, PNUD, UNFPA (2021-2023)	PBF : \$ 3.204.998	Gouvernance et Cohésion sociale	Le projet est mis en œuvre à Conakry et dans les 33 préfectures de la Guinée. Il contribue au renforcement de la cohésion sociale et de la réconciliation nationale. Le but du projet est t de renforcer la résilience des jeunes (hommes et femmes) des partis politiques face aux diverses formes de manipulation ou instrumentalisation politique et sociale. Aussi, certaines femmes victimes des évènements douloureux du passé bénéficieront des accompagnements

			psychologique, médical, juridique et économique.
Appui à la promotion et à la protection des droits de l'homme pour la consolidation de la paix en Guinée.	PBF \$ 2 512 555	Gouvernance, État de droit, Prévention et gestion des conflits	Il vise la promotion de l'État de droit par le relèvement de l'importance de la protection de l'activité de défense des droits de l'homme, la promotion des droits de l'Enfant en Guinée et le renforcement de la chaîne de justice pénale. Il vise également la prévention et la gestion des conflits par la réduction des discours de haine et des abus des droits.

- **Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)**

a) *Une brève description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet -*

Le projet vise à contribuer à la protection et à la résilience économique et sociale des jeunes (Hommes et Femmes), à la réduction de l'instrumentalisation et la manipulation politique en favorisant leur participation aux instances de gouvernance locale et en favorisant une redevabilité accrue des autorités envers les besoins de ces jeunes et en même temps de promouvoir la paix et la sécurité dans les quartiers ciblés de la zone de Hamdallaye – Kagbelen, y compris en mettant en œuvre les techniques pour prévenir que les manifestations deviennent violentes ou soient réprimandées de manière violente.

Pour y parvenir, les axes stratégiques suivants seront développés :

- **Axe 1 :** Etablissement de la confiance entre les différents acteurs (autorités, locale, forces de défense et de sécurité, partis politiques, jeunes) en favorisant le dialogue et en assurant la participation effective aux instances de gouvernance et de sécurité locale pérenne des jeunes (H/F), en bâtissant sur l'exemple du CLJ de Ratoma. La formalisation des réseaux de jeunes filles et femmes sur l'axe, la concertation des différents acteurs autour des FLSPD/ CLSPD aidera à soutenir l'échange sur les approches de paix. Le conseil communal des jeunes de la commune de Ratoma est l'organe à travers lequel les préoccupations et besoins des jeunes à la base seront pris en compte au niveau communal voir national. La redynamisation des structures de veille et l'organisation des activités socio-culturelles, ainsi que la création de passerelles entre les jeunes leaders et les autres acteurs communautaires autour d'initiatives de consolidation de la paix, se matérialisera à travers l'organisation des sessions d'échanges et de dialogue inclusif. Ces initiatives seront soutenues par la mise en place d'un groupe « stratégique d'action en faveur de l'axe » pour assurer un plaidoyer de haut niveau auprès des autorités nationales (Présidence de la république, Primature, et Ministères). Ce groupe sera constitué de personnes influentes de la société civile, des religieux, des jeunes, des femmes et des services de l'Etat. Une note de plaidoyer pour le développement des infrastructures de base sera établie pour accompagner des échanges avec les parlementaires pour soutenir cette démarche. Des interactions continuent avec le gouvernement seront menées sur le sujet.
- **Axe 2 :** Les actions communautaires de communication et les médias (radios, TV, presse écrite et en ligne, etc.) contribuent positivement à la cohésion sociale sur l'axe Hamdalaye - Kagbélén.
- **Axe 3 :** Soutien à la formation professionnelle : l'insertion socioéconomique et la création des activités génératrices de revenus durables sensible à la paix pour et par les jeunes. Les 500 jeunes ciblés dans ce projet à titre expérimentale, vont développer des activités génératrices de revenus (AGR) et augmenter les revenus, ce qui les permettra d'être résilient à toute forme d'instrumentalisation politique qui repose sur l'achat de conscience sous forme monétaire. Au-delà de ces bénéficiaires directs, ces activités pourront toujours toucher indirectement 1500 autres jeunes en termes de transfert de compétences techniques des métiers appris via un système de mentorat et de coaching. Le développement de ces AGR pour ces jeunes s'inspirera du modèle du précédent

projet Appui aux femmes leaders communautaires pour la prévention des éventuels conflits liés aux élections législatives et présidentielles de 2020.

La stratégie de mise en œuvre du projet contribuera à traiter les causes structurelles et les facteurs de conflits récurrents le long de l'Axe Hamdallaye - Kagbelen, de manière à atténuer l'instrumentalisation des jeunes et la violence dans cette zone conflictogène. En outre, l'approche de mise en œuvre sera sensible aux genres à tous les niveaux c'est-à-dire que l'aspect genre sera pris en compte dans toutes les activités qui seront développées. Ainsi, la stratégie consistera ci-après :

- a) La mise en œuvre conjointe du projet par les Agences du système des Nations Unies (PNUD, UNFPA, UNICEF), avec un appui de la présidence, UNRCO, en collaboration étroite avec les institutions nationales à travers les Ministères partenaires, la Société Civile, les Associations des femmes, de jeunes ;
- b) Le renforcement des capacités des parties prenantes clés et notamment les jeunes (H/F) dans la mise en œuvre à travers les Forums et Comité Locaux sur la Sécurité et la Prévention de la Délinquance ainsi que la police de proximité, la sensibilisation et la formation de proximité aux bénéficiaires ;
- c) Le renforcement de la synergie d'actions entre les parties prenantes pour une meilleure cohérence, efficacité et efficience des interventions à travers une large communication, la collecte des données, les échanges d'expériences, l'animation des cadres de concertation ;
- d) Le renforcement des capacités des jeunes cibles par la mise en place des mécanismes de formation professionnelle et d'insertion socioéconomique en s'appuyant sur des centres d'apprentissage de métiers et d'autres initiatives d'employabilité et d'entrepreneuriat en faveur des jeunes.

En outre, l'approche soutiendra la réduction des inégalités et les stéréotypes liés au genre dans l'orientation professionnelle des jeunes. Concrètement toutes les activités seront sensibles au genre et au conflit (à niveau de participation et de contenus). Aussi, les textes régissant la mise en place des mécanismes locaux de gouvernance seront revus pour intégrer les dispositions spécifiques qui promeuvent la participation des jeunes (Homme et Femmes) pour devenir des acteurs clés de prévention et de gestion des conflits dans leurs localités.

b) Fournissez une « théorie du changement » au niveau du projet

Sur la base de l'analyse de la situation, le projet s'appuie sur la théorie du changement décrite ci-dessous :

Si les mécanismes locaux de gouvernance et de sécurité sont redynamisés avec une pleine participation des jeunes et des autres acteurs (politiques, religieux, locaux, FDS, jeunes, femmes) ;

Si les capacités techniques, institutionnelles, organisationnelles des différents acteurs (politiques, religieux, locaux, FDS, jeunes, femmes) sont renforcés dans les domaines de la prévention et de gestion des conflits, du dialogue, de la culture civique, du vivre ensemble, des Droits de l'Homme ;

Si les acteurs étatiques (autorités administratives, élus locaux, FDS,) sont mobilisés, engagés et redevables envers la population ;

Si les jeunes (hommes et femmes) ciblés disposent des connaissances techniques, sont structurés et développement des microprojets sensibles à la paix ;

Et *Si* l'Etat réalisent des infrastructures socio – éducatives et routières de base pour favoriser l'accès des jeunes et de toutes la population aux services sociaux de base et le traitement des dossiers judiciaires liés aux tueries dans la zone sont traités ;

Alors, les risques d'instrumentalisation, de la manipulation politique et les actes de violence seront réduits, et les jeunes deviendront plus résilients aux conflits d'une part et d'autre part, participeront de manière constructive et active aux instances de gouvernance locale tout en promouvant la paix et la sécurité dans les quartiers ciblés de l'axe Hamdallaye - Kagbelen.

Parce que, la confiance sera restaurée entre les différents acteurs (politiques, religieux, locaux, FDS, jeunes, femmes) et des jeunes (hommes et femmes) disposeront des infrastructures de base et seront capable de mener des dialogues constructifs et se faire entendre, plutôt que de recourir aux manifestations violentes pour faire valoir leurs besoins de base.

d) Fournir une description narrative des principales composantes du projet (résultats et produits).

Résultat 1 : La confiance entre les jeunes (hommes et femmes), les autorités locales, les forces de défense et de sécurité, les partis politiques, ainsi que les acteurs de la chaîne pénale est améliorée.

Pour atteindre ce résultat, sur la base des acquis précédents à savoir l'existence des conseils locaux des jeunes et la mise en place récente du Conseil National des Jeunes (CNJ) de Guinée et les 5 réseaux communaux et 32 sous-réseaux des femmes et filles leaders, il sera question de développer des activités spécifiques allant dans le cadre de la synergie entre ces différentes structures dans une perspectives de renforcement des mécanismes locaux de gouvernance, de justice et de sécurité par la mobilisation de l'ensemble des acteurs (Autorité locales, FDS et jeunes (H/F) acteurs politiques). Plus spécifiquement le CNJ pourrait veiller au bon fonctionnement des mécanismes locaux et d'assurer l'appui conseil sur la base de leur expérience et compétences acquises dans le cadre des précédents projets. Il en sera de même pour le réseau des femmes et jeunes filles dont certains membres influents pourront être cooptés pour contribuer à instaurer la confiance. Par ailleurs cette confiance sera renforcée par la réalisation d'infrastructures socio-éducatives de base dans la zone par les autorités et le traitement des dossiers judiciaires liés aux tueries dans la zone. Pour cela le projet veillera à la mise en place d'un groupe « stratégique d'action en faveur de l'axe » pour assurer un plaidoyer de haut niveau auprès des autorités nationales.

Produit 1.1 : Les mécanismes locaux—Forum locaux de sécurité et de la prévention de la délinquance (FLSPD), comités locaux de sécurité et de la prévention de la délinquance (CLSPD) de gouvernance et de sécurité, les conseils locaux des jeunes, les réseaux communaux et sous-réseaux des femmes et filles leaders — sont plus inclusifs et effectifs dans leurs responsabilités de résolution et prévention de conflits et alerte précoce.

Il s'agira de :

1. Renforcer les capacités techniques, organisationnelles et opérationnelles des FLSPD, CLSPD, les réseaux communaux et sous-réseaux des femmes et filles leaders, les conseils locaux des jeunes dans la zone du projet (l'axe Hamdallaye - Kagbelen) et intégrer les acteurs clés aux instances.
2. Mettre en place le système d'alerte précoce dans la zone du projet pour prévenir d'éventuels conflits ou autres types de violences avec les acteurs judiciaires, institutions internationales, autorités locales et partis politiques. Le système d'alerte précoce s'appuiera sur les activistes des droits de l'homme à travers les moyens électroniques, et feront une remontée des informations à l'appareil judiciaire, sécuritaire, aux autorités

- locales ainsi qu'aux institutions internationales sur les cas de violation des droits de l'homme et d'atteinte à la paix ;
3. Organiser des journées portes ouvertes et sensibilisation sur le rôle et mission des FDS et vulgarisation de la loi sur le maintien de l'ordre public avec pour objectif de contribuer à l'amélioration des relations de confiance entre les populations et les FDS. Cette activité est en lien avec le projet « Appui à la promotion et à la protection des droits l'homme en Guinée pour la consolidation de la paix » en cours d'exécution par ONU DH, UNICEF et PNUD. Cela se traduira par l'expertise de l'ONUDH sur le respect des droits de l'homme.

Produit 1.2 : Les jeunes (hommes et femmes), les autorités locales, les acteurs sociopolitiques et les FDS collaborent au maintien de l'ordre public et la sécurité au niveau des quartiers ciblés.

1. Outiller des responsables politiques, des FDS, des OSC, des leaders religieux et des autorités locales en matière de technique de négociation, de dialogue pour la prévention et la gestion des conflits dans le respect des droits humains dans les quartiers cibles du projet ;
2. Organiser des foras sous l'égide des organisations féminines de la zone, entre les différents acteurs autour du dialogue et la culture citoyenne dans la zone du projet, en s'assurant de la participation de toutes les composantes cibles ;
3. Soutenir l'organisation d'un forum pluri acteurs développement économique et social sur l'Axe impliquant les autorités nationales, locales, le secteur privé local et les partenaires au développement évoluant dans la zone et les communautés sur les possibilités d'investir en faveur de la fourniture des services sociaux de bases dans la zone ;
4. Appuyer et accompagner les jeunes (F/H) victimes des violences pendant les évènements socio-politiques de l'Axe sur le plan judiciaire, psycho-social et médical, tout en continuant le plaidoyer vis-à-vis le gouvernement pour la justice de toutes les victimes. Cet appui permettra de renforcer la confiance entre les mécanismes de l'état, le système judiciaire et les citoyen(ne)s, et appuyer les victimes qui n'ont toujours pas eu l'appui. Il s'agit des victimes des 10 dernières années lors des manifestations émaillées de violences. Cet appui psychosocial permettra d'accompagner les familles endeuillées. Pour y parvenir, le projet travaillera avec les organisations de défense des droits de l'homme et l'ONU-Droits de l'Homme dans le cadre de l'identification de ces victimes.

Produit 1.3 : Les autorités nationales mettent en place un plan de réalisation des infrastructures socio-éducatives de base dans la zone de l'axe.

1. Mettre en place un groupe « stratégique d'action en faveur de l'axe » pour assurer un plaidoyer de haut niveau auprès des autorités nationales (Présidence de la république, Primature, et Ministères) et des partenaires internationaux (SNU, Banque Mondiale, BAD, UE, USAID, secteur privé...). Ce groupe sera constitué de personnes influentes de la société civile, des religieux, des jeunes, des femmes et des services de l'Etat.
2. Elaborer avec les jeunes un plan de développement de la zone du projet incluant les préoccupations des jeunes (hommes/ femmes) sous la coordination des autorités locales.
3. Faire un plaidoyer de haut niveau auprès des autorités nationales et des partenaires internationaux pour des investissements concrets en termes d'infrastructures sociales

de base dans la zone Accompagnement psychosociale de 50 personnes plus violemment affectés par les violences dans la zone couverte.

Résultat 2 : Les actions communautaires de communication et les médias (radios, TV, presse écrite et en ligne, etc.) contribuent positivement à la cohésion sociale sur l'axe Hamdallaye - Kagbelen.

Ce résultat vise à réduire le potentiel d'inciter les violences sociopolitiques sur l'axe Hamdallaye - Kagbelen à travers les médias, les réseaux sociaux et les autres canaux d'information utilisés régulièrement par les acteurs sociaux politiques et qui peuvent mener à des discours de haine ou /désinformation. Leur engagement pour renforcer la cohésion sociale et la construction d'une paix durable dans la zone du projet s'effectuera par des actions de communication et de formation nécessaire au changement de comportement de l'ensemble des acteurs impliqués.

Produit 2.1 : Des actions communautaires d'information, de communication et de plaidoyer sont renforcées pour un changement positif de comportement en faveur des différents acteurs clés (jeunes (F/H) autorités, FDS).

1. Soutenir des initiatives socio-culturelles (vulgarisation de la résolution 1325 et connexes, tournois sportifs, les théâtres, jeux éducatifs, atelier d'arts, dessins, expositions, danse traditionnelle...) pour la sensibilisation des jeunes sur les thématiques de paix, sécurité et cohésion sociale dans leurs quartiers respectifs.
2. Mettre en place des plateformes digitales d'échange par quartier avec les autorités locales et nationales, les FDS, les jeunes (H/F) pour le traitement des questions de paix, de sécurité et la cohésion sociale administrées par des femmes.
3. Mobiliser 10 groupes de jeunes leaders (femmes et hommes) dans l'accompagnement de leurs pairs pour une bonne communication en réponse aux problèmes de violence dans leur communauté.
4. Renforcer un dispositif de communication communautaire et de signalement inclusif en réponse aux violences faites aux jeunes femmes. Cette activité sera mise en œuvre en étroite collaboration avec l'activité 1.1.4 sur l'alerte précoce.

Produit 2.2 : Les contenus médias (reportage radio/TV, débats, réseaux sociaux, photos et affiches) en lien avec la prévention des conflits et la consolidation de la paix sont produit et diffusé à travers les canaux appropriés.

1. Réaliser trois (3) sondages auprès des jeunes femmes et hommes pour apprécier leur participation à la prévention et à la gestion des conflits. Ces sondages permettront d'ajuster l'approche d'intervention du projet.
2. Former et appuyer les journalistes et bloggeurs pour la production et la diffusion des contenus médiatiques (reportage, émission radios, VTV, publication sur les réseaux sociaux, etc.) sur la prévention et la gestion pacifiques des conflits ainsi que la responsabilité de l'ensemble des acteurs afin d'éviter la propagation des discours de haine. Cette activité se fera en étroite collaboration avec le projet PBF actuel sur les droits humains qui contient aussi un produit sur la réduction des discours de la haine mais ne se focalise pas spécifiquement sur l'Axe.
3. Mettre en réseau et soutenir les capacités de communication des organisations de Jeunes filles Leaders de l'axe Hamdallaye – Kagbelen pour véhiculer les messages de paix.
4. Organiser les émissions interactives et des débats dans les radios et/ou dans les chaînes de télévisions (nationale & privés) sur la prévention et la gestion des conflits.

Résultat 3 : La résilience des jeunes (hommes et femmes) face à l'instrumentalisation politique et des frustrations est renforcée à travers un appui socio-économique.

Il consiste à appuyer la formation professionnelle, l'insertion socioéconomique et les initiatives économiques (AGR/GIE) des jeunes en vue de les rendre plus résilients aux manipulations qui conduisent aux manifestations qui parfois sont violentes et entraînent des conséquences sur la cohésion sociale et le vivre ensemble. Pour ces activités de ce résultat, le projet cible directement 500 jeunes (hommes et femmes) de l'axe Hamdallaye – Kagbelen à titre expérimentale. En effet les projets PBF sont catalytiques et étant donné qu'un projet financé par le PBF "Autonomisation et réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la prévention de la violence (2017-2018), exécuté par le PNUD, ONU-Habitat et ONUDI, avait été déployé dans la zone de l'axe. Ce projet avait contribué à l'employabilité des jeunes, le financement des activités génératrices de revenus à travers l'approche HIMO. L'une des grandes leçons apprises tirées du rapport de l'évaluation finale de ce projet, reste le fait que de meilleures capacités des jeunes constituent un moyen efficace de réduction de l'insécurité, des violences et de la délinquance ; même si la répression n'est pas à écarter dans certains cas de figure. Ce présent projet, s'inspirant de cette leçon apprise, contribuera à relever les défis liés aux gaps que constituent le nombre de jeunes (femmes et hommes) à toucher et à impliquer dans le développement des activités génératrices de revenus, au renforcement de la culture citoyenne et la consolidation de la paix. En plus, il développera un outil innovant (laboratoire d'innovation sociale) qui contribuera à amplifier les effets escomptés à travers une approche participative et inclusive dans l'identification des besoins et dans la fourniture des approches solutions adaptées au contexte de la zone du projet.

Ainsi, le succès et les leçons qui seront apprises de l'appui de ces 500 nouveaux jeunes (hommes et femmes) seront déterminant pour mobiliser d'autres partenaires surtout l'Etat afin d'en faire bénéficier plus de jeunes.

Produit 3.1 : L'éducation à la citoyenneté et au civisme, l'employabilité et les compétences techniques des jeunes sont renforcées.

Il consiste à former les 500 jeunes (hommes et femmes) sur les thématiques d'éducation, citoyenneté et le civisme dans la zone du projet. Ces différentes formations contribueront à doter des jeunes des compétences au profit de leur employabilité, citoyenneté et aptitudes techniques ainsi que leur capacité à entreprendre dans leur environnement dans une dynamique de génération de revenus. En outre, les interventions prévues permettront également aux bénéficiaires de coconstruire une structure d'encadrement des jeunes pour un accompagnement cohérent et organisé sous forme de mentorat et de coaching dans les domaines de l'engagement citoyen, l'employabilité, l'entrepreneuriat social et l'innovation (laboratoire d'innovation sociale...).

Les activités ci-dessous contribueront à l'atteinte du produit :

Identifier et accompagner 500 jeunes (350 hommes et 150 femmes) de l'axe Hamdallaye – Kagbelen impliqués dans les manifestations socio-politiques en vue de les rendre résilients aux manipulations et à l'instrumentalisation politique à travers le développement des activités génératrices de revenus. Il s'agit sur la base des critères définis, d'assurer l'identification de 500 jeunes (350 hommes et 150 femmes), les soutenir à l'apprentissage de métiers dans des créneaux porteurs d'emplois et d'opportunités économiques viables et rentables. A titre d'exemples : la menuiserie aluminium, la chaudronnerie, la plomberie, le ferrailage, l'électricité, lavage/entretien automobiles etc. Le parcours de formation dans ces métiers est en moyenne de 7 mois, et de 9 mois au maximum. Une fois le parcours d'apprentissage terminé, les jeunes seront accompagnés aux développements des AGR avec des

équipements. L'un des facteurs favorisant sera notamment l'existence des travaux publics entrepris par l'Etat en ce moment dans la zone (ponts, centre d'émergence, aménagement des voiries urbaines, ect...). Avec le soutien de l'Etat, une facilitation sera faite pour envisager des options de sous-traitance dans la réalisation des travaux publics.

1. Former 500 les jeunes identifiés à l'éducation financière pour la bonne gestion des activités économiques durables sensibles à la paix.
2. Mettre en place un laboratoire d'innovation social¹⁸, cocréé et animé par des organisations de la société civile crédible aux yeux des jeunes de l'axe.
3. Appuyer la réalisation des actions communautaires à travers les organisations locales (féminines), les élu(e)s locaux, les FDS et les services techniques de l'Etat (assainissement des lieux publics, reboisement, etc.).

Produit 3.2 : les jeunes ciblés disposent des d'opportunités socio-économiques pour favoriser la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans la zone du projet.

1. Organiser 5 sessions de concertation et de plaidoyer à l'endroit des unités industrielles implantées dans la zone pour l'employabilité des jeunes bénéficiaires ciblés.
2. Mettre en place des centrales¹⁹ de prestation de service, des espaces collaboratifs de métier visant à valoriser la formation et l'insertion socioprofessionnelles.

¹⁸ Un dispositif mis en place dans une structure d'encadrement des jeunes (ex : maisons des jeunes) pour un accompagnement structuré et organisé sous forme de mentorat et de coaching dans les domaines de l'engagement citoyen, employabilité, entrepreneuriat social, innovation, etc.

¹⁹ Il s'agit des conteneurs équipés et mobiles qui permettent aux jeunes de s'organiser en Groupement d'Intérêt Economique (GIE) afin de pouvoir proposer des services dans divers domaines notamment : plomberie, menuiserie aluminium, restauration, peinture, maintenance appareils, pâtisserie, blanchisserie, conduite d'engins, etc.

e) Ciblage du projet

La stratégie de ciblage sera sensible au genre dans toutes les interventions du projet principalement des jeunes dont l'âge varie entre 15 et 35 ans avec au moins 40 % des femmes bénéficiaires des activités. En plus, une distinction entre les enfants de 15 à 18 ans sera faite, qui inclura des activités de sensibilisation aux droits de chaque catégorie d'âge.

Le choix des jeunes repose sur les critères suivants : âge entre 15 - 35 ans ; au chômage (désœuvré n'exerçant aucun métier) ; sans repère (sans domicile fixe) ; toxicomane (jeunes des ghettos) ; les jeunes acteurs politiques ; non scolarisés et déscolarisés.

Les bénéficiaires directs sont les jeunes (femmes et hommes) : âgés de 15 à 35 ans résidant dans les quartiers couverts par le projet sur l'axe Hamdallaye - Kagbelen précisément Hamdallaye (Gnariwada), Koloma (Bambéto, Bomboly), Nassourlaye (Cosa), Wanindara, Sonfonia, Cimenterie, Bailobayah et Kagbelen. Ces différentes zones ont été choisies par le projet à la suite d'un constat fait sur plusieurs années marquées par des manifestations politiques violentes ayant entraîné des cas de morts, de blessés graves et de destructions massives des biens publics et privés ainsi que des pillages. C'est-à-dire, depuis plus de 10 ans cet axe est considéré comme un axe de fiefs de mouvement d'opposition sociopolitique et de contestations. Il est important de rappeler que les appels à manifestation sont largement suivis par les jeunes de ces localités par le fait de la manipulation et à l'instrumentalisation de ces jeunes dont la plupart sont désœuvrés, frustrés, en manque de confiance et sans emploi.

Les bénéficiaires de ce projet sont catégorisés en deux (2) groupes :

Les bénéficiaires directs sont les jeunes (hommes et femmes), les forces de maintien de l'ordre (police et gendarmerie), autorités locales (chef de quartiers, maires) identifiés sur l'axe Hamdallaye - Kagbelen à travers l'étude de base selon les critères prédéfinis (âge, localisation, sous-emploi, chômage, etc.). En ce qui concerne les jeunes femmes particulièrement, les critères d'identification seront : jeunes femmes âgées de 15 à 35 sans attache familiale ; exposées à la vulnérabilité économique et sans qualification professionnelle ; jeunes femmes ayant une affiliation aux temples (ghetto) se trouvant dans la zone de couverture.

Les bénéficiaires indirects sont, les communautés, les entreprises installées dans le site du projet, les leaders religieux, les organisations de défense de droit de l'homme, les organisations de la société civile.

Le tableau ci-dessous précise le nombre des bénéficiaires ventilés par produits et par sexe :

Produits	Types de bénéficiaires	Effectif ciblé	Femmes ²⁰	Hommes
Produit 1.1 : Les mécanismes locaux (FLSPD, CLSPD...) de gouvernance et de sécurité sont renforcés.	- FDS	50	30	20
	- Autorités Locales	54	10	44
	- Jeunes (H/F)	54	27	27
	- Leaders religieux	110	22	88

²⁰ Le quota de femmes engagées est adapté à la proportion de femmes présentes dans les différentes organisations.

	- Les acteurs sociopolitiques	50	25	25
Produit 1.2 : Les jeunes (hommes et femmes), les autorités locales, les acteurs sociopolitiques et les FDS collaborent au maintien de l'ordre public et la sécurité au niveau des quartiers cibles.	- FDS	200	25	175
	- Autorités Locales (mairie, conseils des quartiers)	54	10	44
	- Jeunes (H/F)	446	146	300
	- Leaders religieux	110	22	88
	- Les acteurs sociopolitiques	50	25	25
Produit 2.1 : Les FDS, les autorités locales, les acteurs politiques, les leaders religieux et les jeunes (Hommes et Femmes) sont engagés et mobilisés dans la réduction des violences liées aux manifestations socio-politiques.	- FDS	200	60	140
	- Autorités Locales	121	37	84
	- Jeunes	5500	2750	2750
	- Leaders religieux	110	22	88
	- Les acteurs sociopolitiques	50	25	25
Produit 2.2 : La gestion des conflits violents relatifs aux situations socio politiques est conduite dans le respect de droits humains.	- Journalistes	200	50	150
	- Blogueurs	200	100	100
	- Jeunes	500	250	250
	- Filles Leaders	200	200	0
Produit 3.1 : Les jeunes disposent des expériences et attitudes de vie pour renforcer leur esprit citoyen.	- Jeunes	500	150	350
Produit 3.2 : Les jeunes (hommes et femmes) disposent d'opportunités socio-économiques pour favoriser la consolidation de la paix et la cohésion sociale.	- Jeunes	500	150	350
	- Entreprises privées	10 ²¹		
Bénéficiaires totaux		9259	4136	5060

- **Gestion du projet et coordination (4 pages max)**

- a) *Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre*

- L'UNICEF est l'agence lead dans la mise en œuvre du projet. Elle promeut les droits et le bien-être de chaque enfant. Elle est chargée par l'Assemblée générale des Nations Unies de défendre les droits des enfants, d'aider à répondre à leurs besoins essentiels et de favoriser leur plein épanouissement. De plus, l'UNICEF entretient un vaste

²¹ Ce sont les dix entreprises recensées sur l'axe Hamdalaye - Kagbelen. Ils ne font pas partie du calcul total.

programme de Coopération avec la Guinée dans plusieurs domaines stratégiques parmi lesquels on compte une unité spécialisée dans le changement social et comportemental et une unité dédiée à l'égalité de genre. Grâce à son expertise, l'UNICEF a mis en œuvre plusieurs projets sur la consolidation de la paix en collaboration avec d'autres Agences du Système des Nations Unies sous financement du PBF.

- L'**UNFPA** est un partenaire stratégique du ministère de la jeunesse et des sports dont il appuie dans la formulation et la mise en œuvre des politiques, stratégies, programmes et projets en faveur des femmes et des filles. Son expertise dans l'accompagnement des initiatives en faveur des femmes et des jeunes, dans l'appui aux initiatives de consolidation de la paix, de décentralisation et de résilience servira pour faciliter la conduite des interventions du projet ; ainsi que le développement des approches communautaires participatives et inclusives.
- Le **PNUD** est l'agence de développement des Nations Unies dont la mission est d'aider les gouvernements et les communautés à identifier et à mettre en œuvre leurs propres solutions aux défis de développement nationaux et mondiaux. Le PNUD est l'un des partenaires du gouvernement guinéen dans le domaine de la consolidation de la Paix. De même, sur la problématique des questions des « Jeunes, Paix, Sécurité et Quartiers », l'agence mettra son expertise sur la collaboration entre les structures en charge de la sécurité et la prévention de la délinquance dans les quartiers pour soutenir la mise en œuvre efficace des interventions du projet afin d'atteindre les résultats escomptés.
- La **Présidence de la République** : le projet bénéficie du soutien stratégique et technique de la Présidence de la République à travers son Cabinet Civil. Elle sera représentée aux différentes instances de gouvernance (Comités de pilotage et technique) qui seront mis en place. Dans une perspective de durabilité, elle soutiendra les efforts de mobilisation des ressources additionnelles ainsi que la réplique des effets catalytique du projet.
- Les **Départements Ministériels**²² impliqués dans la mise en œuvre du projet sont ceux qui sont les mieux concernés par les domaines d'intervention de ce projet. Ils contribueront aux aspects stratégiques et assureront le volet appropriation, ainsi que de la coordination conjointe des activités du suivi, de supervision et d'évaluation. Par ailleurs, à travers les points focaux désignés, ils apporteront des appuis techniques substantiels dans la mise en œuvre du projet et feront également partie des différentes instances de gouvernance.
- Les **ONG nationales et locales**²³ impliquées : Ces organisations ont été sélectionnées sur la base des critères préalablement établis notamment l'expertise dans l'accompagnement des jeunes et des communes. D'autres organisations seront également sélectionnées sur le terrain selon les besoins précis liés à la mise en œuvre du projet. Les organisations locales identifiées possèdent déjà une certaine expérience

²² Ministère de la sécurité et de la Protection Civile; Ministère de la Jeunesse et des Sports; Ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables ; Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation; Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme; Ministère de l'information et de la communication ; Ministère de l'Enseignement Technique et de la formation Professionnelle et de l'Emploi;

²³ Convergence des jeunes leaders pour la Paix et le développement ; Talking Drum Studio ; Coordination de défense des droits humains ; Association des traits d'union des Jeunes de Guinée ; Coalition nationale des associations pour la paix et le développement ; Union des jeunes leaders de Guinée ; Conseil National et Conseils locaux des jeunes

et des capacités techniques pour assurer le rôle qui leur est réservé afin d'atteindre le résultat escompté à savoir la consolidation de la paix. Ainsi, le projet puisera dans les atouts qu'offrent certaines organisations locales et communautaires, intervenant dans la zone cible du projet, qui en plus de bénéficier de renforcement seront des acteurs véritables dans la réalisation des activités. Ces organisations animées par des leaders jeunes (hommes et femmes) engagés et disposant de bonnes capacités d'influence contribueront à la mise en œuvre et l'atteinte des résultats escomptés. Relais importants au niveau local et communautaire, leur implication favorisera l'appropriation des communautés.

- Le **secteur privé** sera mis à profit dans le cadre de la responsabilité sociétale des entreprises à apporter une contribution dans les domaines de la formation professionnelle et de l'insertion socioéconomique des jeunes bénéficiaires. Ainsi, un partenariat stratégique sera noué avec les entreprises opérant dans la zone de couverture du projet pour prendre en compte cette dimension et éventuellement appuyer la mise en œuvre des microprojets au profit des jeunes (hommes et femmes) et l'insertion des jeunes (homme et femme).
- Les **collectivités locales et territoriales** en tant qu'acteurs et bénéficiaires, ont un rôle déterminant à jouer dans la mise en œuvre des activités et la durabilité des interventions. Les mairies et les conseils de quartiers seront des entités sur lesquelles le projet s'appuiera pour la mise en œuvre des activités communautaires. De même, les Plans de Développement Locaux (PDL) et les Programmes Annuels d'Investissement (PAI) des zones couvertes par le projet prendront en compte les interventions stratégiques et les Plans Locaux de Sécurité dans une dynamique d'appropriation locale.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
UNICEF	27.152.685 USD	Fonds propres UNICEF National Committees World Bank Japan USA European Commission Netherlands GAVI The Vaccine Alliance United Nations Multi Partner Trust France Canada Nutrition International UNFPA - USA UNTFHS Islamic Development Bank Norway UNOCHA	Conakry Labé N'Zérékoré Kankan	109 au total	Expert Management SBC Officer Donor Relations Officer
UNFPA	7.122.185 USD	Fonds propres PBF France (Fonds MUSKOKA) Fonds Italien MHTF SUPPLY PC MGF VIH(UBRAF)	Conakry Kindia Labé Mamou Kankan N'Zérékoré	45 au total	
PNUD	23.184.158 USD	Fonds propres PBF Japon GEF Union européenne	Conakry Labé Mamou Kankan N'Zérékoré	112 au total	Expert domaine sécurité Expert National Thématique Paix et Sécurité Assistant Administratif

b) *Gestion et coordination du projet*

Le projet sera exécuté selon les modalités de mise en œuvre retenues par les 3 agences (UNICEF– agence lead, PNUD et UNFPA) avec une coordination étroite du Secrétariat PBF et la consultation étroite de l’OHCHR. Les trois (3) agences travailleront avec les ONG dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Celles-ci transféreront au moins 40% des ressources à leurs partenaires d’exécution sur la base de lettre d’accord (LOA) et/ou Mémoire d’Entente (MOU) selon les cas, conformément aux exigences calendaires du projet. Chaque agence assurera le suivi et le contrôle de qualité pour leurs partenaires d’exécution. Une équipe de coordination sera mise en place et composée de :

UNICEF (Proposition staff de mise en œuvre) :

- Un-e (1) Coordinateur/rice (NOB) du projet conjoint: basé chez l’agence lead (UNICEF), sera chargé(e) de l’appui technique, de la coordination, du suivi et de la supervision de la mise en œuvre des activités et de la liaison avec le Secrétariat du PBF et les autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet. Il/Elle est également responsable de la synthèse des rapports des agences bénéficiaires. Tous les personnels du projet auront une ligne de rapportage indirect à ce poste. Il/elle s’assure du plan conjoint de mise en œuvre et de S&E du projet entre les trois agences, proposera des systèmes de partenariats et de ciblage, coordonne entre les agences, et mettra en place les mécanismes de coordination suffisants pour assurer une mise en œuvre cohérente du projet.
- Un-e (1) VNU Spécialiste Suivi/évaluation : assurera le suivi et l’évaluation du projet de manière générale à travers la production des outils des données et l’analyse des données. Il/Elle assistera également l’équipe dans la production du rapport semestriel, annuel et final du projet.
- Dix (10) VNU Communautaires : seront déployés sur le terrain pendant la mise des activités pour renforcer d’avantage l’aspect ‘empowerment’ des jeunes dans le projet. Une attention sera faite pour employer au moins 4 jeunes femmes VNU dans la mise en œuvre.

PNUD (Proposition staff de mise en œuvre);

- Un(e) (1) Expert(e) National(e) (NPSA9) Gestionnaire de projet : aura pour mission de veiller à l’exécution correcte des activités relevant de la responsabilité de ladite Agence.
- Un(e) Assistant(e) Administratif (e): aura pour mission de veiller à l’exécution correcte des tâches administratives.
- Un chauffeur : assurera les déplacements du personnel du projet, distribuera les courriers et assurera l’entretien des véhicules et la tenue du cahier de bord.

UNFPA (Proposition staff de mise en œuvre)

- Un(e) chargé(e) de projet (NOB): aura pour mission de veiller à l’exécution correcte des activités relevant de la responsabilité de ladite Agence.

Tableau des responsabilités

Poste (% de temps consacré)	Responsabilités	Coût estimatif pour 36 mois
<p>UNICEF Un(e) (1) Coordinateur (trice) de projet: Projet (100 %)</p>	Assura l'appui technique, de la coordination, et de la liaison avec le Secrétariat du PBF et les autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet. Elle sera également responsable de la synthèse des rapports des agences bénéficiaires, des aspects de Suivi Évaluation et enfin assure la mise en œuvre des activités sur le terrain.	110.208 USD
<p>UNICEF Un-e- (1) VNU Spécialiste Suivi/évaluation (100%)</p>	Assurera le suivi et évaluation du projet de manière générale à travers la production des outils des données et l'analyse des données. Il assistera également l'équipe dans la production du rapport semestriel, annuel et final du projet.	49.896 USD
<p>UNICEF Un-e- (1) VNU Spécialiste Participation et engagement Jeunes (100%)</p>	Sera dans la mise en œuvre sur le terrain de toutes les activités identifiées dans le cadre du projet.	49.896 USD
<p>PNUD Un Expert-e National-e (Gestionnaire de projet) (NPSA9), (100%)</p>	Sera chargé de veiller à l'exécution correcte des activités relevant de la responsabilité de ladite Agence.	97.459 USD
<p>PNUD Un(e) Assistant(e) Administratif(e) (100 %)</p>	Il aura pour mission de veiller à l'exécution correcte des tâches administratives;	40.599 USD
<p>PNUD (1) Un chauffeur (80 %)</p>	Il assurera les déplacements du personnel du projet, distribuera les courriers et assurera de l'entretien de véhicule et la tenue du cahier de bord.	24.882 USD
<p>UNFPA (1) Chargé-e de projet (NOB) (100 %)</p>	Sera chargé de veiller à l'exécution correcte des activités relevant de la responsabilité de ladite Agence.	140.000 USD

Cette équipe assurera la mise en œuvre des différentes interventions du projet et sera responsable du suivi quotidien, de la préparation des rapports d'avancement des activités et des rapports financiers ainsi que de la mise en œuvre globale du projet. Il faut préciser que toutes les agences de mise en œuvre ayant leurs sièges à Conakry, constitue un atout pour mener des actions de suivi rapproché et conjoint.

En outre, l'équipe de coordination, en lien avec le secrétariat du PBF, s'assurera que les rencontres mandataires se tiendront régulièrement : les réunions techniques de projet mensuellement, les réunions du comité technique de suivi tous les trois mois, les réunions du comité de pilotage tous les six mois et autres rencontres Adhoc.

Un membre de l'équipe du projet sera maintenu 3 à 4 semaines après la fin du projet pour assurer les exigences relatives à la clôture opérationnelle du projet dont les rapports finaux, l'évaluation finale et le COPIL final.

c) Gestion des risques

Pour anticiper /prévenir les risques (externes/globaux lié au contexte général) y compris les conflits et dégâts que la mise en œuvre de ce projet pourrait générer dans les quartiers de la zone couverte et des quartiers avoisinants la zone d'intervention, des mesures de mitigation seront envisagées dans la stratégie de mise en œuvre en tenant compte des catégories les plus vulnérables (jeunes femmes), jeunes de l'exode rural, jeunes des ghetto). Ainsi, la matrice des risques repose sur le principe du **Do No Harm** à travers la stratégie de mise en œuvre du projet qui intègre les acteurs locaux évoluant sur le terrain par l'approche du « faire faire ».

Au niveau des Nations Unies, la stratégie « Do No Harm » consistera à s'appuyer sur les organisations ou structures locales évoluant dans la zone du projet et au sein des communautés disposant d'une expertise dans l'identification, la formation, le développement des activités génératrices de revenus en faveur des catégories de jeunes (hommes et femmes) ciblés par le projet. Ces structures travailleront étroitement avec les jeunes (hommes et femmes) répondant aux critères définis dans l'analyse des acteurs.

Pour les jeunes (hommes et femmes) identifiés dans le cadre de ce projet, l'approche consistera à une meilleure sensibilisation pour leur implication dans les initiatives de bénévolat portant sur la cohésion sociale, la paix et la sécurité de leur localité pour une première phase. La seconde phase permettra de mieux identifier les cibles pour le développement des différentes activités sous la conduite des ONG et structures locales.

Ensuite, le projet s'appuiera sur des **initiatives socioculturelles, sportives, dialogues communautaires...** pour impliquer la majorité des jeunes non retenus dans le cadre du développement des AGR. Les jeunes (hommes et femmes) qui seront retenus dans le cadre des AGR seront mobilisés pour coacher et mentorer d'autres jeunes permettant ainsi de toucher un plus grand nombre de jeunes (hommes et femmes).

Les filles/femmes seront impliquées dans toutes les phases pour une prise en compte conséquente de la dimension genre et une participation aux séances de sensibilisation. Elles seront regroupées au sein des structures faitières comme le Réseau de Filles Leaders de Guinée etc. pour faciliter l'appui au développement des activités de leadership féminin.

Les autorités locales et des forces de défense et de sécurité, pour éviter toute forme de méfiance ou de rejet liés au projet, seront associées conformément aux thématiques développées dans chaque domaine de compétence (journées portes ouvertes pour les FDS, instance de gouvernance des autorités locales...). Pour ce faire, les plus hautes autorités de l'État seront associées aux réflexions stratégiques, au suivi de l'évolution des activités du projet, gage d'assurance et facteur de mobilisation des ressources de l'État pour soutenir d'autres initiatives. Ainsi, les points focaux de base avec lesquels les différentes agences ont l'habitude de travailler, seront mis à contribution dans tout le processus.

Le tableau ci-dessous indique les risques spécifiques, le niveau de ces risques ainsi que les mesures d'atténuation.

Risques spécifiques au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
Troubles sociopolitiques entraînant la détérioration de la situation sécuritaire dans le pays	Élevé	Mise en place d'un cadre de dialogue inclusifs entre les différents acteurs clés ; engagement des acteurs locaux à toutes les étapes du projet ; Promotion du dialogue politique entre les différents acteurs. S'appuyer sur les conseils et orientations du bureau du Coordonnateur Résident y compris PDA, Secrétariat technique PBF et UNOWAS
Insuffisance de mobilisation des ressources	Moyen	Plaidoyer pour la prise en charge dans le budget (BND) à travers le ministère de la jeunesse et les partenaires bi et multilatéraux des besoins des jeunes le long de l'Axe (Hamdallaye – Kagbelen)
Réticence et faible adhésion des acteurs du secteur privé	Élevé	Organiser des séances de plaidoyer avec le secteur privé pour la mobilisation de ressources supplémentaires pour le projet et recueillir leur adhésion et engagement
Arrestation et violence à l'encontre des enfants lors des troubles socio-politiques	Moyen	Mettre en place des mécanismes d'alerte précoce et d'assistance et de vérification pour la non-arrestation des enfants au niveau

		des services des FDS et des cas de violation des droits de l'homme.
Exacerbation des incidents dans la zone de mise en œuvre augmentant les cas de viols et autres types de violences sur les jeunes femmes.	Moyen	Mettre à contribution les systèmes d'alerte précoce dans le cadre de la remontée et de traitement des cas de violence observées. Impliquer les OSC féminines endogènes dans la sensibilisation et les dispositifs de protection.
Faible engagement de l'État pour la réalisation des infrastructures socio-éducatives et pour le traitement des dossiers judiciaires liés aux tueries dans la zone	Moyen	Mise en place un groupe « stratégique d'action en faveur de l'axe » pour assurer un plaidoyer de haut niveau auprès des autorités nationales (Présidence de la république, Primature, et Ministères)
Méfiance des jeunes (Hommes et Femmes) à la base envers les services publics (y comprises les forces de défenses et les autorités)	Élevé	Traiter par cas, chaque partie prenante pour une efficace et transparente autour des relations avec les acteurs clés (jeunes, autorités locales, FDS...) pour une meilleure adhésion des groupes cibles.
La faible implication des autorités et la faible disponibilité de leurs points focaux	Moyen	L'implication effective et le soutien stratégique des autorités locales, des organisations de la société civile, des jeunes de l'axe et des points focaux dans le processus d'élaboration du ProDoc d'une part et l'organisation d'un atelier d'orientation des points focaux ainsi que le plaidoyer auprès des directeurs des ministres et secrétaires généraux des départements impliqués pour l'appropriation du document de projet d'autre part.
Non collaboration des forces de défense et de sécurité	Moyen	Organiser des séances de plaidoyer et implication des autorités au plus haut niveau pour une adhésion à l'idée du projet en collaboration avec l'ONU DH et le BCR

Faible adhésion des jeunes et femmes aux activités du projet	Moyen	Mener des activités de sensibilisation pour l'appropriation et l'adhésion des jeunes à l'idée du projet et aussi travailler à travers les associations locales, en bâtissant sur les consultations importantes déjà faites
Utilisation abusive de la drogue et le trafic de stupéfiants (drogues...) par les jeunes (hommes et femmes)	Moyen	Impliquer les structures locales de jeunesse et de femmes évoluant dans la zone du projet dans les activités de sensibilisation et de counselling; Renforcer la collaboration entre les FDS et les autorités locales pour la lutte contre les fléaux de consommation des stupéfiants.
Troubles causés par les jeunes et les femmes des quartiers avoisinants non pris en charge par le projet.	Moyen	Renforcer les activités de sensibilisation par les pairs
Pendant les tensions perte d'opportunités économiques / financiers des femmes exerçant des AGR le long de l'Axe.	Moyen	Déploiement des activités d'information et de sensibilisation pour la création d'opportunité d'un climat apaisé dans la zone du projet
Faible adhésion des FDS au projet ; La non-participation des FDS à la mise en œuvre de certaines activités.	Élevé	Sensibilisation et implication des FDS dans les activités.
Les obstacles structurels et culturels à la participation des femmes aux activités	Moyen	Mobilisation sociale et sensibilisation en faveur de la scolarisation de la jeune fille ; Plaidoyer pour la participation des femmes dans les instances de la gouvernance locale ; Large diffusion des outils de plaidoyer et de communication envers les communautés et leaders religieux.

d) Suivi / évaluation

Le suivi-évaluation sera basé sur l'approche de la gestion axée sur les résultats (GAR) en suivant les performances à tous les niveaux de la chaîne des résultats (produits et résultats). Les missions conjointes de suivi de terrain seront menées pour constater l'évolution des activités ainsi que les collectes de données régulières pour renseigner les indicateurs de produits et de résultats. Par ailleurs, les études de *baseline* y compris le diagnostic participatif et inclusif pour identifier les forces et les faiblesses des FLSPD et les CLSPD dans la zone spécifique du projet et *endline* seront conduites pour constater l'évolution des indicateurs ou des changements escomptés.

Les rapports semestriels et annuels pour rendre compte de l'évolution du projet et de sa performance aussi bien que les changements observés, les contraintes identifiées et les solutions apportées ainsi que les leçons apprises seront produites. Dans le souci de redevabilité envers les parties prenantes, il sera mis en place un mécanisme régulier de communication sur l'évolution du projet à travers les canaux de communication appropriés (radios, télés, sites internet et autres plateformes). Par ailleurs un mécanisme de suivi communautaire composé des bénéficiaires directs interagissant avec l'équipe projet, sera mis en place. Le principal objectif de ce mécanisme est la remontée des informations de terrain reflétant le niveau de satisfaction des bénéficiaires du projet qui sera coordonné par les VNU communautaires sur le terrain. Il s'agira de collecter des données à travers de petites enquêtes types, les sondages rapides par sms/WhatsApp/appels ou à travers le U-report.

Des outils comme le tableau de suivi du plan de travail, le tableau de suivi de la performance des indicateurs, les outils de collecte des données sur les indicateurs de performances (KPI) seront élaborés et disponibles. Plusieurs types de suivi seront réalisés à savoir :

- Le suivi de l'**exécution** (suivi du processus) lequel portera sur l'état d'avancement et de réalisation des activités des différentes composantes prévues dans le PTA, d'identifier les écarts dans la mise en œuvre afin, d'apporter des actions correctives. Le suivi se fera mensuellement, trimestriellement et semestriellement ;
- Le suivi de la **performance**, qui permettra de collecter des informations sur les progrès réalisés au niveau des indicateurs de performances des résultats contenus dans le plan ou la matrice de suivi-évaluation. Les indicateurs de produits et de résultats feront l'objet de mesure régulière et de mise à jour afin d'évaluer les progrès réalisés y compris les écarts ;
- Le suivi des **bénéficiaires** pour prendre en compte leur degré de satisfaction des interventions et apporter éventuellement les mesures correctives ;
- Le suivi des **risques** pour le contexte et les risques liés à la mise en œuvre des résultats afin d'apporter les mesures de mitigations prévues ;
- Le suivi **financier** permettra de comparer et d'analyser les dépenses. Autrement dit, les dépenses prévues et celles réalisées et d'identifier si possible les écarts.

En ce qui concerne l'évaluation, deux enquêtes de perception (initiale et finale) seront conduites (dans les 6 mois qui suivent le début du projet) pour d'une part renseigner les indicateurs de base (*baseline*) et d'autre part mesurer les changements opérés. Une évaluation

finale indépendante par un cabinet d'expertise/consultant international sera menée à la fin du projet pour analyser l'atteinte des résultats et ressortir les leçons apprises. Les données seront collectées sur le terrain, traitées et analysées par les spécialistes en suivi-évaluation, selon des périodicités définies par chaque agence. Chaque agence assurera le contrôle de qualité des données de terrain et fournira des rapports à l'UNICEF qui assurera à son tour, le rôle de contrôle et de la compilation des données pour produire un rapport commun des actions. Le suivi évaluation de l'agence lead en collaboration avec l'équipe de suivi évaluation des agences récipiendaires, se chargeront de mettre en œuvre le plan de suivi évaluation.

Dans ce projet, le suivi évaluation s'exercera à trois niveaux essentiels :

Le niveau opérationnel : l'équipe de projet des agences récipiendaires (UNICEF, PNUD et UNFPA), le Ministère lead et le Secrétariat de PBF se réuniront mensuellement pour examiner l'avancement du plan de mise en œuvre et les contraintes rencontrées pour envisager des solutions appropriées, permettant la réalisation des activités en lien avec les résultats escomptés et les moyens financiers déployés.

Le niveau technique : il sera tenu trimestriellement un comité technique de suivi du projet pour évaluer l'état d'avancement programmatique et financier du projet et prendre les mesures de réajustement afin de surmonter d'éventuelles contraintes. Cette instance regroupe : le point focal au niveau de la Présidence de la république, les représentants des Ministères concernés (Points focaux), le point focal du PBF de la Primature, les représentants du Secrétariat du PBF en Guinée et ceux des agences récipiendaires. A ceci s'ajoutent les ONG (Aide et Action, IFES qui interviennent dans le domaine de la prévention et la gestion des conflits/résilience des jeunes.

Le niveau stratégique : ce niveau de suivi est assuré par un Comité de pilotage. Il se réunit une fois par semestre. Il a pour mandat d'apprécier l'état d'avancement du projet, de donner des orientations stratégiques et de prendre des décisions importantes au regard du contexte et des enjeux nationaux. Il peut ainsi proposer au Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO), à travers le Secrétariat du PBF et l'Agence lead des modifications du projet pour l'ajuster aux exigences du contexte national et local.

Ce comité de pilotage présidé par le Ministre lead de la partie nationale, regroupe : les chefs d'agence récipiendaires, le point focal du projet à la Présidence de la république, les conseillers de la primature en charge des questions de consolidation de la paix et des ministères sectoriels, les points focaux des ministères concernés, les représentants des organisations de la société civile et/ou des communautés bénéficiaires ainsi que le secrétariat du PBF en Guinée. En plus, les PTF comme l'Union Européenne, la Banque Mondiale, la BID et l'USAID prendront part aux réunions de Comité de Pilotage ce qui renforcerait la dimension catalytique/nexus du projet.

À préciser que le montant alloué au suivi des activités est de \$192.600 USD qui inclut l'enquête de perception initiale du projet (étude de base), une enquête de perception finale et pour l'évaluation finale indépendante (environ \$45.000 USD). Les résultats des trois sondages

seront présentés aux différentes instances de gouvernance du projet (comité technique et comité de pilotage) pour aider à la prise des décisions en vue d'apporter des solutions adéquates aux gaps observés. Ces sondages permettront également de mieux cerner la perception des jeunes sur la mise en œuvre des activités et du/des changements apportés ou attendus.

Stratégie de fin de projet / durabilité

La durabilité du projet se structure à plusieurs niveaux en fonction des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet :

- Le soutien de l'initiative par les autorités nationales à travers le portage stratégique du projet par la Présidence de la République, avec la présidence du comité pilotage assuré par le Ministre Directeur de Cabinet de la Présidence, les doléances /besoins de la population et en particulier des jeunes et des femmes sont susceptibles d'être mieux pris en considération dans les programmes et projets nationaux à la suite des plaidoyers qui seront menés;
- Les efforts amorcés par le gouvernement de la transition dans la zone à travers les initiatives telles que : la construction du centre d'émergence pour les jeunes, le démarrage des chantiers d'infrastructure routière avec une implication des jeunes de l'axe dans les travaux de mains d'œuvre ; et l'accompagnement des jeunes par l'Etat dans la formation qualifiante telle que la chaudronnerie pris en charge par l'Office Nationale de formation et Perfectionnement Professionnel (ONFPP) sur l'axe Hamdallaye-Kagbelen. En plus, le projet saisira l'opportunité de la volonté et l'engagement des autorités nationales en faveur de l'investissement déjà amorcé le long de l'axe pour appuyer l'inscription de certaines priorités thématiques dans la vision et la programmation stratégique nationale. Par ailleurs pour poursuivre la réalisation d'infrastructures socio-éducatives de base dans la zone par les autorités le projet veillera à la mise en place d'un groupe « stratégique d'action en faveur de l'axe » pour assurer un plaidoyer de haut niveau auprès des autorités nationales
- Le renforcement des dynamiques locales à travers notamment, la mise en synergie des différentes structures (FLSPD, CLSPD, les réseaux communaux et sous-réseaux des femmes et filles leaders, les conseils locaux des jeunes) constituera des atouts majeurs pour impacter positivement la gouvernance locale. Ceci à l'effet, d'avoir une gouvernance plus inclusive et participative pour influencer les prises de décisions au niveau local tout en intégrant les besoins prioritaires des jeunes dans les Plans de Développement Locaux (PDL) et les Programmes Annuels d'Investissement (PAI) ;
- Le dispositif de communication communautaire et médiatique mis en place à travers le projet servira de tremplin pour veiller à la mise en œuvre effective des priorités inscrites dans les PDL et PAI et disséminer les bonnes pratiques de prévention et de gestion des conflits dans les quartiers cibles du projet.
- L'implication du secteur privé local à travers l'investissement dans le développement socioéconomique communautaire constitue un gage de création d'un environnement propice à la création d'emplois pour les jeunes (H/F). Ainsi, le projet prévoit l'organisation des sessions de concertation et de plaidoyer à l'endroit de nombreuses unités industrielles implantées dans la zone pour l'employabilité des jeunes de ces quartiers couverts. Le projet nouera le partenariat avec ces structures industrielles, à travers l'appui des autorités nationales, pour une insertion professionnelle des jeunes accompagnés par le projet ayant eu un parcours de métier dans les centres de formation professionnelle. Les consultations se sont tenues au plus haut niveau de l'État pour de prochains appuis pour la mise en œuvre de cette initiative avec une contribution des entreprises évoluant dans la zone couverte.

- De même que l'implication du Conseil National des Jeunes (CNJ- Guinée), les jeunes (H/F) bénéficiaires seront les ambassadeurs de la paix dans les zones du projet. Ils vont multiplier les actions et les messages de paix auprès de leurs pairs pour marquer et restaurer une confiance entre les jeunes, les autorités ainsi que les FDS. Les bénéficiaires issus de la transformation positive des jeunes à travers les formations et les appuis d'insertion socioéconomiques les rendront résilients face aux multiples manipulations sociopolitiques.
- Le fonctionnement du laboratoire d'innovation sociale servira un écosystème de collaboration entre les jeunes, les autorités (administration, justice, sécurité etc.), les organisations de la société et le secteur privé. Il soutiendra des initiatives de transformation positive des jeunes au travers le développement des compétences au profil de leur employabilité et citoyenneté ainsi que leur capacité à entreprendre des actions positives dans leur environnement pour la construction de la paix et la cohésion sociale dans une dynamique de mentorat, de pairs éducation et de créativité. La durabilité du laboratoire d'innovation réside dans son ancrage institutionnel au sein d'une maison de jeunes (infrastructure publique pérenne) et de la prise en charge des dépenses courantes de fonctionnement dans le budget de la mairie d'ici la fin du projet. Ainsi, le partenariat avec la mairie dans son animation et sa gestion constitue également un gage de durabilité.
- L'affiliation des organisations de proximité (ONG, jeunes, secteurs privés) consolidera le succès des acquis. En outre, la définition d'un modèle économique et marketing (guide d'implantation, de gestion et d'animation ainsi que des manuels/modules de formation et d'innovation...) est envisagée avec les différents acteurs impliqués. Ceci se fera à travers une approche de cocréation dans une perspective d'en faire un outil de référence à intégrer dans les politiques publiques locales pour une mise à l'échelle dans le futur.
- En plus, la participation des PTF comme l'Union Européenne, la Banque Mondiale, la BID et l'USAID aux réunions de Comité de Pilotage pourrait aboutir à la conception d'un programme intégré de la zone couverte.
-

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
Planification			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé	X		
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission		X	
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	X		
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	X		Avril-Mai 2023 consultations avec le jeunes sur les problèmes affectant la zone Hamdallaye- Kagbelen ; Mai- juin 2023 consultations avec le autorités gouvernementale autour de problèmes de l'Axe Hamdallaye - Kagbelen.
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé	X		
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	X		
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement ?	X		
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	X		
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il?	N/A		
Genre			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	X		

11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet ?	X	
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	X	
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	X	

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	X		
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	X		
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	X		
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et coûts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?	X		
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	X		
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.	X		

7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.		X	
8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.	X		Certains staffs seront pris en charge partiellement par certaines agences

Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned ;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially close a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters) ;
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will

be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax-exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project-based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.²⁴
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

²⁴ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
<p>Résultat 1 : La confiance entre les jeunes (hommes et femmes), les autorités locales, les forces de défense et de sécurité, les partis politiques, ainsi que les acteurs de la chaîne pénale est améliorée.</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue) (ODD) 1, 5, 8, 16 et 17</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>		<p>Indicateur 1 a % de manifestations pacifiquement gérées par les autorités sans victime</p> <p>Niveau de référence : à déterminer avec l'étude de base Cible: à déterminer</p>	<p>Rapport d'enquête d'étude de base. Rapport de suivi régulier</p>	
		<p>Indicateur 1 b Niveau de perception des jeunes (h/f) sur la confiance : i) entre les jeunes ; ii) entre les jeunes et les autorités locales ; iii) entre les jeunes et les gouvernants et iv) entre les jeunes et les forces de défense et de sécurité.</p> <p>Niveau de référence : à déterminer avec l'étude de base Cible: à déterminer avec l'étude de base</p>	<p>Rapport d'enquête d'étude de base Sondage U-Report</p>	
		<p>Taux d'engagement des membres du groupe stratégiques en faveur du financement du plan de développement de l'axe ;</p> <p>Niveau de référence : 0% Cible: (État 70%, PTF et secteur privé 30%)</p>	<p>Rapport d'enquête d'étude de base</p>	
	<p>Produit 1.1 : Les mécanismes locaux—Forum locaux de sécurité et de la prévention de la délinquance (FLSPD), comités locaux de sécurité et de la prévention de la délinquance (CLSPD) de gouvernance et de sécurité, les conseils locaux des jeunes, les réseaux communaux et sous-réseaux des femmes et filles leaders — sont plus inclusifs et</p>	<p>Indicateur 1.1.1 Nombre de jeunes femmes ayant intégrées les mécanismes locaux de Gouvernance (FLSPD, CLSPD...) dans la zone du projet Niveau de référence : à déterminer Cible : plus 3</p>	<p>Enquête initiale</p>	
		<p>Indicateur 1.1.2 Nombre de mécanisme locaux redynamisés et fonctionnels Niveau de référence : à déterminer Cible : 11 FLSPD et 1 CLSPD</p>	<p>Rapport d'activités</p>	

	<p>effectifs dans leurs responsabilités de résolution et prévention de conflits et alerte précoce</p> <p>Renforcer les capacités techniques, organisationnelles et opérationnelles des FLSPD, CLSPD, les réseaux communautaires et sous-réseaux des femmes et filles leaders, les conseils locaux des jeunes dans la zone du projet (l'axe Hamdallaye - Kagbelen) et intégrer les acteurs clés aux instances ;</p> <p>Mettre en place le système d'alerte précoce dans la zone du projet pour prévenir d'éventuels conflits ou autres types de violences avec les acteurs judiciaires, institutions internationale, autorités locales et partis politiques.</p> <p>Organisation des journées portes ouvertes sur le rôle et mission des FDS avec pour objectif de contribuer à l'amélioration des relations de confiance entre les populations et les FDS</p>			
	<p>Produit 1.2 : Les jeunes (hommes et femmes), les autorités locales, les acteurs sociopolitiques et les FDS collaborent au maintien de</p>	<p>Indicateur 1.2.1 Proportion des manifestations sans violences sur l'axe Hamdallaye -Kagbelen</p> <p>Niveau de référence : à déterminer lors de l'étude de base</p>	Rapport d'activités	

	<p>l'ordre public et la sécurité au niveau des quartiers cibles.</p> <p>Outils des responsables politiques, des FDS, des OSC, des leaders religieux et des autorités locales en matière de technique de négociation, de dialogue pour la prévention et la gestion des conflits dans les quartiers cibles du projet ;</p> <p>Organiser des foras entre les différents acteurs (jeunes-FDS et autorités locales autour du dialogue et la culture citoyenne dans la zone du projet ;</p> <p>Soutenir l'organisation d'un forum pluri acteurs développement économique et social impliquant les autorités nationales, locales, secteur privé local évoluant dans la zone et les communautés sur la nécessité d'investir en faveur de la fourniture des services sociaux de bases dans la zone ;</p> <p>Appuyer et accompagner les jeunes (F/H) victimes des violences pendant les événements socio-politiques dans l'axe sur le plan judiciaire, psycho-social et médical.</p>	<p>Cible : réduction de 50% d'ici la fin du projet</p> <p>Indicateur 1.2.2 Nombre d'actions pacifiques menant avec l'ensemble des acteurs pour le vivre ensemble dans la zone du projet.</p> <p>Niveau de référence : à déterminer avec l'étude de bases</p> <p>Cible : 10</p> <p>Indicateur 1.2.3 : Nombre de jeunes (F/H) victimes lors des manifestations sur l'axe ayant bénéficié d'un accompagnement sur le plan judiciaire, psycho-social et médical.</p> <p>Niveau de référence : ND</p> <p>Cible : 200</p>	<p>Rapport d'activités</p>
	<p>Produit 1.3 : Les autorités nationales mettent en place un</p>		<p>Rapport d'activités</p>

<p>Résultat 2 : Les actions communautaires de communication et les médias (radios, TV, presse écrite et en ligne, etc.) contribuent positivement à la cohésion sociale sur l'axe Hamdalaye - Kagbelen.</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)</p>	<p>plan de réalisation des infrastructures socio-éducatives de base dans la zone de l'axe</p> <p>Mettre en place un groupe « stratégique d'action en faveur de l'axe » pour assurer un plaidoyer de haut niveau auprès des autorités nationales (Présidence de la république, Primature, et Ministères) et des partenaires internationaux (SNU, Banque Mondiale, BAD, UE, USAID, secteur privé...).</p> <p>Faire un plaidoyer de haut niveau auprès des autorités nationales pour des investissements concrets en termes d'infrastructures socio de base dans la zone.</p> <ul style="list-style-type: none"> Elaborer avec les jeunes un plan de développement de la zone du projet incluant la préoccupation des jeunes (hommes/ femmes).. 	<p>Indicateur 1.3.1 Existence d'un plan de réalisation des infrastructures socio-éducatives de base dans la zone de l'axe portée par les autorités nationales</p> <p>Niveau de référence : Non</p> <p>Cible : Oui</p>	
		<p>Indicateur Nombre des jeunes actifs dans les émissions interactives livrant des messages de paix et de cohésion sociale en faveur de l'axe ;</p> <p>Niveau de référence : ND</p> <p>Cible: plus 30%</p>	<p>Rapport d'enquête d'étude de base</p>
		<p>Indicateur 2 b : % de journalistes, bloggeurs qui diffusent des messages de paix dans les médias et sur les réseaux sociaux en faveur de l'axe.</p>	<p>Rapport d'enquête d'étude de base.</p>

<p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>	<p>Produit 2.1 : Des actions communautaires d'information, de communication et de plaidoyer sont renforcées pour un changement positif de comportement en faveur des différents acteurs clés (jeunes (F/H) autorités, FDS).</p> <p>Soutenir des initiatives socio-culturelles (vulgarisation de la résolution 1325 et connexes, tournois sportifs, les théâtres, jeux éducatifs, atelier d'arts, dessins, danse traditionnelle...) pour la sensibilisation des jeunes sur les thématiques de paix, sécurité et cohésion sociale dans leurs quartiers respectifs;</p> <p>Mettre en place des plateformes digitales d'échange par quartier avec les autorités locales et nationales, les FDS, les jeunes (H/F) pour le traitement des questions de paix, de sécurité et la cohésion sociale administrées par des femmes.;</p> <p>Mobiliser 10 groupes de jeunes leaders (femmes et hommes) dans l'accompagnement de leurs pairs</p>	<p>Niveau de référence : à déterminer pendant l'étude de base. Cible: A déterminer</p> <p>Indicateur 2.1.1 Nombre d'actions communautaires entreprise en faveur des femmes dans les quartiers du projet luttant contre la désinformation Niveau de référence : ND Cible : plus 10</p> <p>Indicateur 2.1.2 Nombre d'initiatives socioculturelles sensible à la cohésion sociale dans les quartiers Niveau de référence : ND Cible : plus 10</p> <p>Indicateur 2.1.3 Nombre de plaidoyers initié auprès des acteurs (jeunes femmes et hommes, autorités locales, Acteurs politique, FDS) sur la cohésion sociale Niveau de référence : ND Cible : plus de 5</p>	<p>Rapport d'étude</p> <p>Rapport d'étude</p>	
--	---	--	---	--

	<p>pour une bonne communication en réponse aux problèmes de violence dans leur communauté ;</p> <p>Renforcer un dispositif de communication communautaire et de signalement inclusif en réponse aux violences faites aux jeunes femmes ;</p>			
	<p>Produit 2.2: Les contenus médias (reportage radio/TV, débats, réseaux sociaux, photos et affiches) en lien avec la prévention des conflits et la consolidation de la paix sont produits et diffusés à travers les canaux appropriés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser trois (3) sondages auprès des jeunes femmes et hommes pour apprécier leur participation à la prévention et à la gestion des conflits. ; • Former et appuyer les journalistes et bloggeurs pour la production et la diffusion des contenus médiatiques (reportage, émission radios, VTV, publication sur les réseaux sociaux, etc.) sur la prévention et la gestion pacifiques des conflits ainsi que la responsabilité de l'ensemble des 	<p>Indicateur 2.2.1 Nombre de médias qui animent les émissions interactives ou débats sur l'axe en lien avec la prévention et la consolidation de la paix ;</p> <p>Niveau de référence : ND Cible : plus 5</p> <p>Nombre de production médiatiques sur la prévention des conflits portant sur l'axe</p> <p>Niveau de référence : ND Cible : plus 5</p> <p>Indicateur 2.2.2 Portée des contenus (vidéos, visuelles des messages.) partagé via des canaux digitaux (média sociaux U-Report</p> <p>Niveau de référence : ND Cible : plus 5</p>	<p>Rapport d'enquête d'étude de base</p> <p>Rapport d'enquête d'étude de base</p> <p>Rapport d'enquête d'étude de base</p>	

<p>Résultat 3 La résilience des jeunes (hommes et femmes) face à l'instrumentalisation politique et des frustrations est renforcée.</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>	<p>acteurs afin d'éviter la propagation des discours de haine. ;</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en réseau et soutenir les capacités de communication des organisations de Jeunes filles Leaders de l'axe Hamdallaye – Kagbelen pour véhiculer les messages de paix. ; <p>Organiser les émissions interactives et des débats sur la prévention et la gestion des conflits.</p>			
		<p>Indicateur 3a Nombre de jeunes (femmes et hommes) ayant développés des initiatives économiques résilientes durable dans la zone du projet</p> <p>Niveau de référence : à déterminer avec l'étude de base Cible: 500 (150 jeunes femmes et 350 homme)</p> <p>Indicateur 3.1.2 : Nombre d'initiatives de développement entreprises par l'Etat dans la zone du projet</p> <p>Niveau de référence : à déterminer avec l'étude de base : Cible : au moins 20</p>	<p>Rapport d'enquête d'étude de base</p>	
	<p>Produit 3.1 : L'éducation à la citoyenneté et au civisme,</p>	<p>Indicateur 3.1.1 Nombre de jeunes femmes et homme ayant bénéficié des compétences</p>	<p>Rapport d'enquête d'étude de base</p>	

	<p>L'employabilité et les compétences techniques des jeunes sont renforcés.</p> <p>Mettre en place un laboratoire d'innovation sociale²⁵, cocréé et animé par des organisations de la société civile crédible aux yeux des jeunes de l'axe.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et accompagner 500 jeunes (350 hommes et 150 femmes) de l'axe Hamdallaye – Kagbelen impliqués dans les manifestations socio-politiques en vue de les rendre résilients aux manipulations et à l'instrumentalisation politique à travers le développement des activités génératrices de revenus. <p>Former 500 les jeunes identifiés à l'éducation financière pour la bonne gestion des activités économiques durables sensibles à la paix.</p> <p>Mettre en place un laboratoire d'innovation sociale²⁶, cocréé et animé par des organisations de la société civile crédible aux yeux des jeunes de l'axe.</p>	<p>technique sur la citoyenneté, le civisme et l'employabilité. Niveau de référence 0 Cible : Femmes 150 Homme 350</p> <p>Existence d'un laboratoire d'innovation sociale fonctionnel ;</p> <p>Niveau de référence Non Cible : Oui</p>	
--	---	--	--

²⁵ Un dispositif mis en place dans une structure d'encadrement des jeunes (ex : maisons des jeunes) pour un accompagnement structuré et organisé sous forme de mentorat et de coaching dans les domaines de l'engagement citoyen, employabilité, entrepreneuriat social, innovation, etc.

²⁶ Un dispositif mis en place dans une structure d'encadrement des jeunes (ex : maisons des jeunes) pour un accompagnement structuré et organisé sous forme de mentorat et de coaching dans les domaines de l'engagement citoyen, employabilité, entrepreneuriat social, innovation, etc.

	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer la réalisation des actions communautaires à travers les organisations locales (féminines), les élu(e)s locaux, les FDS et les services techniques de l'Etat (assainissement des lieux publics, reboisement, etc.). <p>Produit 3.2 : les jeunes ciblés disposent des d'opportunités socio-économiques pour favoriser la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans la zone du projet.</p>	<p>Indicateur 3.2.1 Nombre de jeunes (femmes et hommes) soutenus par le projet pour développer les AGR</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 500</p> <p>3.2.2. Nombre de centrales de prestation mis en place et fonctionnelles .</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 2</p>	<p>Rapport d'enquête d'étude de base</p>	
	<p>Organiser 5 sessions de concertation et de plaidoyer à l'endroit des unités industrielles implantées dans la zone pour l'employabilité des jeunes bénéficiaires ciblés.</p> <p>Mettre en place des centrales 27 de prestation de service, des espaces collaboratifs de métier visant à</p>			

²⁷ Il s'agit des conteneurs équipés et mobiles qui permettent aux jeunes de s'organiser en Groupement d'Intérêt Economique (GIE) afin de pouvoir proposer des services dans divers domaines notamment : plomberie, menuiserie aluminium, restauration, peinture, maintenance appareils, pâtisserie, blanchisserie, conduite d'engins, etc.

	valoriser la formation et l'insertion socioprofessionnelles		
--	---	--	--

Totaux				
	Organisation recipiendiaire 1 (budget en USD) UNICEF	Organisation recipiendiaire 2 (budget en USD) PNUD	Organisation recipiendiaire 3 (budget en USD) UNFPA	Totaux
1. Personnel et autres employés	\$210 000	\$162 939	\$140 000	\$512 939
2. Fournitures, produits de base, matériels	\$10 000	\$15 000	\$15 000	\$40 000
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	\$10 000	\$15 000	\$15 000	\$40 000
4. Services contractuels	\$115 000	\$303 360	\$465 000	\$883 360
5. Frais de déplacement	\$15 000	\$30 000	\$90 000	\$135 000
6. Transferts et subventions aux homologues	\$445 000	\$240 000	\$50 000	\$735 000
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$5 000	\$20 000	\$20 000	\$45 000

Sous-budget total du projet	\$810 000	\$786 299	\$795 000	\$2 391 299
Coûts indirects (7%):	\$56 700	\$55 041	\$55 650	\$167 391
TOTAL	\$866 700	\$841 340	\$850 650	\$2 558 690

Totaux				
	Organisation recipiendiaire 1 (budget en USD) UNICEF	Organisation recipiendiaire 2 (budget en USD) PNUD	Organisation recipiendiaire 3 (budget en USD) UNFPA	Total
Sous-budget total du projet	\$ 810 000	\$ 786 299	\$ 795 000	\$ 2 391 299
Coûts indirects (7%):	\$ 56 700	\$ 55 041	\$ 55 650	\$ 167 391
Total	\$ 866 700	\$ 841 340	\$ 850 650	\$ 2 558 690

Répartition des tranches basée sur la performance					
	Organisation recipiendiaire 1 (budget en USD) UNICEF	Organisation recipiendiaire 2 (budget en USD) PNUD	Organisation recipiendiaire 3 (budget en USD) UNFPA	Total	Tranche %
Première tranche	\$ 433 350	\$ 420 670	\$ 425 325	\$ 1 279 345	50%
Deuxième tranche	\$ 260 010	\$ 252 402	\$ 255 195	\$ 767 607	30%
Troisième tranche (le cas échéant)	\$ 173 340	\$ 168 268	\$ 170 130	\$ 511 738	20%
Total	\$ 866 700	\$ 841 340	\$ 850 650	\$ 2 558 690	100%

\$ alloué à GEWE (inclut coûts indirects)
\$ 923 904

Total des dépenses

% alloué à GEWE		36,11%
\$ alloué à S&E (inclut coûts indirects)	\$	192 600
% alloué à S&E		7,53%
<p>Note: Le PBF n'accepte pas les projets avec moins de 5% pour le S&E et moins 15% pour le GEWE. Ces chiffres apparaîtront en rouge si ce seuil minimum n'est pas atteint.</p>		

Taux d'exécution